

**Langue : FRANÇAIS**

**Original : FRANÇAIS**



**GROUPE DE LA BANQUE  
AFRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT**

**PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET  
D'APPUI AUX GROUPES VULNÉRABLES (PDCAGV)**

**PAYS : RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

---

**RAPPORT D'ÉVALUATION DE PROJET  
DATE : 06 MARS 2009**

Equipe d'évaluation	Equipe du projet	Chef d'équipe	A. EYEGHE	2253	OSHD.1
		Membres de l'équipe	A. MAGASSOUBA	2561	OSHD.0
			J. NZEYIMANA	2437	OSHD.1
			G. GEISLER	2643	OSHD.0
	Chef de division	A. de ROQUEFEUIL	2184	OSHD.1	
	Directeur pour le secteur	T. HURLEY	2046	OSHD	
	Directeur régional	J. M. GHARBI	2060	ORCE	

Révision par les pairs	H. KOUASSI, Economiste	2616	ORPC
	D. TANKOUA, Chargé de programme national	6302	CMFO
	M. CHAKROUN, Expert en santé	2511	OSHD
	J. P. KALALA, Socio économiste	3561	OINF
	P. NGWALA, Expert en développement social	6552	CDFO
	N. R. BA, Spécialiste en genre	2590	OSAN
	O. MANLAN, Economiste	3602	ORWB

## TABLE DES MATIÈRES

1. ORIENTATION STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION	1
1.1 Liens entre le projet, la stratégie et les objectifs du pays	1
1.2 Justification de l'intervention de la Banque	2
1.3 Coordination de l'aide	3
2. DESCRIPTION DU PROJET	4
2.1 Composantes du projet	4
2.2 Solutions techniques retenues et solutions de substitution étudiées	7
2.3 Type de projet	7
2.4 Coût et dispositif de financement du projet	7
2.5 Zone et bénéficiaires du projet	8
2.6 Approche participative pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet	9
2.7 Prise en compte de l'expérience de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet	10
2.8 Principaux indicateurs de performance	10
3. FAISABILITÉ DU PROJET	11
3.1 Performance économique et financière	11
3.2 Impacts environnementaux et sociaux	11
4. EXÉCUTION DU PROJET	13
4.1 Dispositions en matière d'exécution	13
4.2 Suivi	15
4.3 Gouvernance	16
4.4 Durabilité	16
4.5 Gestion des risques	17
4.6 Gestion des connaissances	17
5. CADRE JURIDIQUE	18
5.1 Instrument juridique	18
5.2 Conditions associées à l'intervention de la Banque	18
5.3 Conformité avec les politiques de la Banque	19
6. RECOMMANDATION	19
Appendice I : Indicateurs socio-économiques comparatifs du pays	
Appendice II : Tableau du portefeuille de la Banque en RCA	
Appendice III : Principaux projets connexes financés par d'autres partenaires	
Appendice IV : Carte du pays et de la zone du projet	
Appendice V : Coûts détaillés du projet	

Annexes techniques

## Equivalences monétaires Mars 2009

Unité monétaire	Franc CFA (FCFA)
1 UC	761,251 FCFA
1 UC	1,16052 EUR
1 UC	1,46736 USD

### Année fiscale

Du 1er Janvier au 31 Décembre

### Poids et mesures

1 tonne métrique	=	2204 livres
1 kilogramme (kg)	=	2,200 pounds
1 mètre (m)	=	3,28 pieds
1 millimètre (mm)	=	0,03937 pouce
1 kilomètre (Km)	=	0,62 mile
1 hectare (ha)	=	2,471 ares

### Sigles et abréviations

AGETIP CAF	=	Agence d'exécution des travaux d'intérêt public en Centrafrique
ATAV	=	Atelier audiovisuel
BAD	=	Banque africaine de développement
CCD	=	Comités communaux de développement
CFP	=	Centre de formation des paysans
CTA	=	Cellule des technologies appropriées
CVD	=	Comités villageois de développement
Dollar EU	=	Dollar des Etats-Unis d'Amérique
DSRP	=	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
DSPPC	=	Document de stratégie de partenariat pays conjointe
FAD	=	Fonds africain de développement
FCFA	=	Franc de la Communauté financière africaine
FEF	=	Facilité pour les États Fragiles
GVT	=	Gouvernement
ICASEES	=	Institut centrafricain de la statistique et d'études économiques et sociales
IDA	=	Association Internationale de Développement (Banque Mondiale)
IEC	=	Information, Education et Communication
MASSNF	=	Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale et de la Famille
N. A.	=	Non applicable
OMD	=	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	=	Organisation non gouvernementale
PDCAGV	=	Projet de développement communautaire et d'appui aux groupes vulnérables
PIB	=	Produit intérieur brut
RAP	=	Rapport d'achèvement de projet
RCA	=	République Centrafricaine
UC	=	Unité de compte
UEC	=	Unité d'exécution centrale du projet
UER	=	Unité d'exécution régionale du projet

## FICHE DE PROJET

### Fiche du client

---

Donataire : République Centrafricaine

Organe d'exécution : Direction Générale des Etudes, de la Planification et des Services d'Appui, Chargée de la Coordination des Directions Régionales (DGEPSACDR) / Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale et de la Famille (MASSNF)

### Plan de financement

---

<u>Source :</u>	<u>Montant (en UC) :</u>	<u>Instrument :</u>
FAD	8 000 000	Don de la Facilité pour les Etats Fragiles
Coût total	8 000 000	

### Informations clés sur le financement de la BAD

---

Monnaie du don	:	Euro
Type d'intérêt	:	N. A.
Marge du taux d'intérêt	:	N. A.
Commission d'engagement	:	N. A.
Autres frais	:	N. A.
Echéance	:	N. A.
Différé d'amortissement	:	N. A.
TRF, VAN	:	N. A.
TRE (scénario de base)	:	N. A.

### Calendrier – principales étapes attendues

---

Approbation de la note conceptuelle	:	Février 2008
Approbation du projet	:	22/07/2009
Entrée en vigueur	:	Septembre 2009
Dernier décaissement	:	Décembre 2013
Achèvement	:	Décembre 2014
Dernier remboursement	:	N. A.

## RÉSUMÉ DU PROJET

### Aperçu général du projet

1. Le projet de développement communautaire et d'appui aux groupes vulnérables (PDCAGV) a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations en République Centrafricaine (RCA), particulièrement les groupes vulnérables. Il interviendra dans 10 des 16 préfectures du pays, réparties sur cinq régions. Les principaux bénéficiaires du projet seront les populations rurales pauvres, particulièrement les paysans et les femmes. Le coût total du projet est de 8 000 000 UC et sera financé par un don de la Facilité pour les Etats Fragiles (FEF). La Banque Mondiale, à travers l'IDA, intervient également dans le financement de cette opération avec un don de 8 millions de dollars EU. Elle coordonne avec la Banque au niveau de l'approche, et complète les activités de renforcement des capacités et de réalisation des infrastructures communautaires, ainsi que celles relatives à la gestion du projet. Le projet sera exécuté sur une période de cinq ans allant de 2010 à 2014. Les principaux résultats attendus sont l'amélioration des techniques de production de 1500 paysans formés, l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires grâce à la mise en service de 330 infrastructures communautaires de base, l'augmentation de la production pour les groupements de paysans bénéficiaires de 240 kits agricoles, de pêche et d'élevage, et l'allègement des tâches domestiques des femmes liées à la transformation des produits agricoles grâce à la fourniture de 150 plateformes multifonctionnelles à des groupements de femmes. Les bénéficiaires participeront au projet avec les comités communaux de développement et les comités villageois de développement, dans le cadre du processus participatif qui sera mis en place, et ils contribueront à la réalisation des infrastructures communautaires. Le projet a été identifié en avril 2008 et les missions de préparation et d'évaluation ont été effectuées respectivement en mars 2008 et en août 2008. Mais le projet n'a pas été présenté immédiatement au Conseil, car la RCA ne pouvait pas bénéficier en 2008 des ressources de la FEF. Le rapport d'évaluation a été actualisé en mars 2009 en vue de sa présentation au Conseil en juillet 2009.

### Evaluation des besoins

2. Au cours de la longue période de conflits qu'a connue la RCA, plusieurs infrastructures de base ont été détruites. Cette situation a détérioré les conditions de vie des populations les plus défavorisées, ainsi que les niveaux des indicateurs socioéconomiques du pays, qui sont aujourd'hui parmi les plus bas au monde. Environ 67,2% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, et le PIB par habitant est passé de 470 dollars EU en 1977 à 401 dollars EU en 2007. Seulement 52% de la population a accès aux services de santé et l'espérance de vie à la naissance est de 44,7 ans. Le Gouvernement a initié des actions de reconstruction et de relance de l'économie et a élaboré un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) pour la période de 2008 à 2010. Le montant des dépenses publiques nécessaires à la mise en œuvre du DSRP s'élève à 750 milliards FCFA, mais les ressources propres du Gouvernement et les financements extérieurs déjà identifiés sont insuffisants pour mettre en œuvre ce programme. Le pays n'atteindra probablement aucun des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), mais la mobilisation des financements extérieurs additionnels lui permettra de poursuivre ses efforts vers leur atteinte. Le projet PDCAGV appuiera les efforts du Gouvernement, et complètera ceux des autres partenaires pour la mise en œuvre du DSRP et vers l'atteinte des OMD. Les activités du projet ciblent directement les groupes sociaux les plus nécessiteux.

### **Valeur ajoutée pour la Banque**

3. La Banque a financé plusieurs projets d'appui aux groupes vulnérables dans plusieurs autres pays. Les leçons tirées de ces opérations concernent la limitation du nombre et de la diversité des activités, et la nécessité de rapprocher l'organe d'exécution des bénéficiaires en vue d'un meilleur suivi des activités sur le terrain. Dans le projet PDCAGV, le nombre et la diversité des activités ont été réduits. La Banque va se focaliser sur les infrastructures communautaires et elle possède une expérience confirmée dans ce domaine. L'organe d'exécution disposera d'une unité centrale dans la capitale, à Bangui, et de quatre unités régionales disposant des ressources humaines, logistiques et financières adéquates dans les principales régions d'intervention du projet. Un spécialiste en suivi-évaluation est prévu dans l'unité d'exécution centrale, et travaillera en étroite coordination avec les unités d'exécution régionales et les partenaires d'exécution pour la collecte et le traitement des données. En outre, la présence du Bureau du Cameroun (CMFO), qui couvre la RCA, constitue également une valeur ajoutée pour la Banque.

### **Gestion des connaissances**

4. Le projet prévoit la réalisation d'études d'impacts et d'enquêtes, pour apprécier l'impact du projet. Il prévoit également la réalisation d'études économiques et sociales légères dans la zone du projet. Les résultats de ces travaux seront disséminés à travers des ateliers de validation et la mise à disposition du public des rapports rédigés. Les rapports des partenaires d'exécution seront également exploités pour tirer les enseignements du projet. Leurs résultats seront pris en compte dans le rapport de revue à mi-parcours du projet et dans le rapport d'achèvement. Les résultats de la mission de revue à mi-parcours et ceux de la mission de préparation du rapport d'achèvement feront eux-mêmes l'objet de présentation et de discussion en atelier.

**CADRE LOGIQUE DU PROJET AXÉ SUR LES RÉSULTATS**

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	PORTEE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	CALENDRIER DES OBJECTIFS INDICATIFS	HYPOTHESES / RISQUES
<p><b>But :</b></p> <p>Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, particulièrement les groupes vulnérables.</p>	<p><b>Impact (à long terme) :</b></p> <p>Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables.</p>	<p><b>Bénéficiaires :</b></p> <p>Groupes vulnérables du pays (2,5 millions d'habitants)</p>	<p><b>Indicateurs d'impact :</b></p> <p>Pourcentage des personnes ayant accès aux services sociaux de base. (Sources et méthodologie : Etudes, Enquêtes, Rapports d'étapes du DSRP)</p>	<p><b>Progrès anticipés à long terme / Calendrier</b></p> <p>Le pourcentage augmente de 20% en 2011 et de 35% à la fin de l'année 2013</p>	<p><b>Hypothèse :</b> La lutte contre la pauvreté demeure prioritaire en RCA pour le Gouvernement et ses partenaires.</p>
<p><b>Finalité du projet :</b></p> <p>Améliorer l'offre des services sociaux de base au niveau communautaire</p>	<p><b>Résultats (à moyen terme) :</b></p> <p>L'accès des bénéficiaires aux services sociaux de base est amélioré</p> <p>Les capacités d'intervention de l'administration en faveur des groupes vulnérables sont renforcées</p>	<p><b>Bénéficiaires :</b></p> <p>Groupes vulnérables de Kemo, Ouaka, Basse Kotto, Mbomou, Ouham, Nana Mambere, Mambere Kadei, Sangha Mbaere, Ombella Mpoko, Lobaye, (1,75 millions de personnes)</p> <p>Ministère des affaires sociales et Ministère du développement rural</p>	<p><b>Indicateurs de résultat :</b></p> <p>Augmentation de la proportion des bénéficiaires ayant accès à l'eau potable</p> <p>Augmentation de la proportion des bénéficiaires ayant accès aux services d'éducation de base</p> <p>Augmentation de la proportion des bénéficiaires ayant accès aux services de santé</p> <p>Pourcentage des femmes utilisant les plates formes multifonctionnelles pour la transformation et la préparation des produits agricoles</p> <p>Augmentation de la proportion des cadres formés dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets de lutte contre la pauvreté</p> <p>Augmentation de la proportion des agents de développement communautaire et des agents de développement rural recyclés</p> <p>Nombre de structures du Ministère des affaires sociales renforcées</p>	<p><b>Progrès anticipés à moyen terme / Calendrier :</b></p> <p>Le taux d'accès à l'eau potable des ménages passe de 28,2% en 2006, à 40% en 2011 et 55% au moins en 2014 dans la zone du projet</p> <p>Le taux brut de scolarisation passe de 29,6% dans la zone du projet en 2003, à 45% en 2011 (dont au moins 40% pour les filles) et à 65% au moins en 2014 (dont au moins 60% pour les filles)</p> <p>La proportion des personnes ayant accès aux services santé passe de 62,5% en 2000 dans la zone du projet à 72% en 2011 et 82% au moins en 2014 (dont au moins 75% pour les femmes)</p> <p>Au moins 20% de femmes utilisent les plates formes en 2011, et au moins 40% les utilisent en 2014 dans la zone du projet</p> <p>50 cadres sont formés en 2011 et 50 autres en 2014, dont au moins 40% de femmes, et le suivi des projets est amélioré</p> <p>En 2011 au moins 30% des agents en service dans la zone du projet sont formés. En 2014, au moins 50% des agents en service dans la zone du projet sont formés. L'encadrement des paysans est amélioré.</p> <p>En 2014 les CFP, la CTA et l'ATAV sont renforcés et fonctionnels</p>	<p><b>Risque :</b> L'impact des services sociaux de base sur les bénéficiaires pourrait être limité, malgré l'augmentation du nombre d'infrastructures disponibles, à cause de l'insuffisance du personnel qualifié ou d'une mauvaise gestion de ces infrastructures.</p> <p><b>Mesure d'atténuation :</b> Dans le projet, des ressources ont été budgétisées pour le recyclage des personnels qui seront affectés aux infrastructures financées par le projet, et les communautés seront responsabilisées dans la gestion des infrastructures à travers les comités de gestion.</p> <p><b>Risque :</b> Les conditions de sécurité à l'intérieur du pays pourraient empêcher la mise en œuvre des activités du projet dans certaines localités.</p> <p><b>Mesure d'atténuation :</b> Le choix de la zone du projet a tenu compte des localités qui sont actuellement accessibles et sécurisées. Toutes les 10 préfectures de la zone du projet sont accessibles et sécurisées.</p>

<b>Ressources et activités :</b>	<b>Produits (à court terme) :</b>	<b>Bénéficiaires :</b>	<b>Indicateurs de produits :</b>	<b>Progrès anticipés à court terme / Calendrier :</b>	<b>Risque :</b>																		
<p><u>Plan de financement :</u> FAD : 8 000 000 UC Total : 8 000 000 UC</p> <p><u>Catégories de dépenses :</u> A. Travaux B. Biens C. Services D. Fonctionnement</p> <p><u>Coûts du projet par catégories de dépenses :</u></p> <table border="1" data-bbox="65 521 380 683"> <thead> <tr> <th>Cat.</th> <th>Millions UC</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A. Travaux</td> <td>4,225</td> <td>53</td> </tr> <tr> <td>B. Biens</td> <td>1,325</td> <td>17</td> </tr> <tr> <td>C. Services</td> <td>1,855</td> <td>23</td> </tr> <tr> <td>D. Fonctionnement</td> <td>0,595</td> <td>07</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>8,000</td> <td>100</td> </tr> </tbody> </table>	Cat.	Millions UC	%	A. Travaux	4,225	53	B. Biens	1,325	17	C. Services	1,855	23	D. Fonctionnement	0,595	07	Total	8,000	100	<p>IEC et sensibilisation des populations sur le VIH/SIDA, les maladies telles que le paludisme, les mesures de protection et de sauvegarde de l'environnement, le planning familial, l'hygiène corporelle, les droits humains et civiques, la prévention et la gestion des conflits, l'incitation à la scolarisation des jeunes filles</p> <p>Réhabilitation et construction des infrastructures communautaires de base</p> <p>Formation des paysans en techniques agricoles</p> <p>Fourniture de kits à des groupements de paysans</p> <p>Fourniture de plateformes multifonctionnelles à des groupements de femmes</p> <p>Renforcement des capacités des structures du Ministère des affaires sociales et du Ministère du développement rural</p>	<p>Groupes vulnérables de Kemo, Ouaka, Basse Kotto, Mbomou, Ouham, Nana Mambere, Mambere Kadei, Sangha Mbaere, Ombella Mpoko, Lobaye, (1,75 millions de personnes)</p> <p>Ministère des affaires sociales et Ministère du développement rural</p>	<p>Nombre de personnes informées et sensibilisées</p> <p>Nombre d'infrastructures réhabilités ou construites</p> <p>Nombre de paysans formés</p> <p>Nombre de kits fournis</p> <p>Nombre de plateformes fournies</p> <p>Nombre de structures renforcées</p> <p>Nombre des cadres formés en conception, mise en œuvre et suivi des programmes de lutte contre la pauvreté</p> <p>Nombre d'agents de développement communautaire et d'agents de développement rural recyclés</p> <p>Nombre de formateurs spécialisés dans la formation des handicapés auditifs et visuels formés</p>	<p>Au moins 100 000 personnes amélioreront leurs connaissances dans les thèmes retenus</p> <p>330 infrastructures réhabilités ou construites (écoles, centres de santé, marchés ruraux, pharmacies villageoises, aires de séchage, magasins de stockage de produits agricoles, forages et puits, ponts ruraux et petits ouvrages de franchissement) entre 2010 et 2014</p> <p>1500 paysans formés entre 2010 et 2014, dont 30% de femmes</p> <p>240 kits agricoles, de pêche et d'élevage fournis entre 2010 et 2014</p> <p>150 plateformes fournies entre 2010 et 2014</p> <p>3 CFP, 1 CTA et 1 ATAV</p> <p>100 cadres formés entre 2010 et 2014</p> <p>Environ 80 agents</p> <p>8 formateurs formés</p>	<p>Les capacités nationales sont faibles, ce qui pourrait entraîner une exécution non diligente du projet.</p> <p><u>Mesures d'atténuation :</u> Le nombre et la complexité des activités ont été réduits. Le projet va recruter des consultants, pour permettre une mise en œuvre diligente des activités.</p>
Cat.	Millions UC	%																					
A. Travaux	4,225	53																					
B. Biens	1,325	17																					
C. Services	1,855	23																					
D. Fonctionnement	0,595	07																					
Total	8,000	100																					





# **RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DU GROUPE DE LA BANQUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UN PROJET DE DON À LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE POUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET D'APPUI AUX GROUPES VULNÉRABLES**

La Direction soumet le présent rapport et la recommandation concernant une proposition de don d'un montant de 8 millions d'UC à la République Centrafricaine pour le financement du projet de développement communautaire et d'appui aux groupes vulnérables en République Centrafricaine.

## **1 ORIENTATION STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION**

### **1.1 Liens entre le projet, la stratégie et les objectifs du pays**

1.1.1 Le projet de développement communautaire et d'appui aux groupes vulnérables (PDCAGV) a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, particulièrement des groupes vulnérables. De manière spécifique, il vise à améliorer l'offre de services sociaux de base au niveau communautaire.

1.1.2 En RCA, les groupes vulnérables sont principalement constitués de paysans, de femmes, d'enfants et d'orphelins, de handicapés, et de victimes de conflits. Ils vivent majoritairement dans les zones périurbaines et en milieu rural, avec un faible accès au marché formel de l'emploi et aux infrastructures sociales de base (écoles, centres de santé, puits et forages, routes rurales praticables, petits ouvrages de franchissement, marchés ruraux, etc.). Ces conditions de vie difficiles illustrent la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouvent ces populations et justifient la nécessité d'adopter pour elles des mesures particulières pour les prémunir de l'exclusion sociale. Ainsi, le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) élaboré par le Gouvernement pour la période de 2008 à 2010 prévoit des mesures d'appui spécifiques pour ces groupes. Les axes du DSRP sont : (i) restaurer la sécurité, consolider la paix et prévenir les conflits ; (ii) promouvoir la bonne gouvernance et l'Etat de droit ; (iii) rebâtir et diversifier l'économie ; et (iv) développer le capital humain. Le projet s'insère particulièrement dans le quatrième axe, qui prévoit d'accroître le capital humain dans les domaines de l'éducation et de la santé, en privilégiant les actions qui touchent les régions et les populations les plus affectées par le phénomène de la pauvreté. Le projet PDCAGV, qui cible les populations rurales pauvres dans 10 des 16 préfectures du pays est également conforme au Document de stratégie de partenariat pays conjointe (DSPPC) préparé conjointement par la Banque et la Banque Mondiale et couvrant la période de 2009 à 2012. Le DSPPC comprend deux piliers : (i) la consolidation de la gouvernance économique et des capacités institutionnelles ; et (ii) la réhabilitation et le développement des infrastructures socioéconomiques de base. Le projet s'insère dans le second pilier, et permettra la mise en service de 330 infrastructures communautaires. Il a été préparé et est financé en partenariat avec la Banque Mondiale, qui a approuvé le don IDA relatif à son intervention le 31 mars 2009.

## 1.2 Justification de l'intervention de la Banque

1.2.1 La RCA a connu au cours de ces quinze dernières années des crises militaro-politiques récurrentes, qui ont notamment entraîné la destruction de plusieurs infrastructures sociales de base et une paupérisation massive de la population. Cette situation a accentué l'état de fragilité du pays, et le niveau de vulnérabilité des groupes tels que les paysans et les femmes, dont l'accès aux infrastructures de base a été davantage réduit, et dont les champs et outils de travail ont été détruits. Cette situation se traduit par la dégradation du niveau des indicateurs socioéconomiques du pays, qui sont aujourd'hui parmi les plus bas dans le monde et rendent incertains l'atteinte par la RCA des objectifs du millénaire pour le développement. En effet, 67,2% de la population au niveau national, et 72% en milieu rural, vit en dessous du seuil de pauvreté. Entre 1977 et 2007, le PIB par habitant est passé de 470 dollars EU à 401 dollars EU, et les exportations de coton et de café sont passées respectivement de 18 000 tonnes à 700 tonnes et de 12 700 tonnes à 7 100 tonnes au cours de la même période. En raison de la faiblesse des ressources propres de l'État, le pays a un besoin urgent d'appuis extérieurs massifs et coordonnés, afin de mettre en œuvre ses programmes de reconstruction et de développement, notamment le DSRP.

1.2.2 En effet, malgré l'amélioration de la situation sociopolitique avec l'organisation en 2005 des élections présidentielles et législatives et la mise en place de nouvelles institutions, la situation du pays demeure fragile et la RCA fait partie des 16 pays constituant le noyau des pays les plus marginalisés dans le groupe des États fragiles identifiés par la Banque. Le centre et le sud du pays sont relativement sécurisés, mais des groupes armés sévissent encore au nord et à l'est, et le pays subit l'influence des conflits existant chez ses voisins, notamment le Soudan et le Tchad. Les accords de paix signés à Libreville en 2008 par les principaux groupes armés qui étaient encore actifs et la tenue à Bangui du Dialogue politique inclusif au mois de décembre 2008 ont cependant contribué à améliorer la situation sociopolitique globale du pays.

1.2.3 Le projet contribuera à appuyer les efforts du Gouvernement et ceux des autres partenaires pour la pacification du pays, la relance du processus de développement, et la restauration de l'autorité de l'État. La Banque, en tant que première institution de financement du développement en Afrique, doit appuyer ce processus. Elle a déjà financé deux projets de développement rural dans les régions caféières de Mbaiki et de Berberati en 1983 et en 1993, et un projet d'aide humanitaire d'urgence en 2001 pour assister les populations déplacées et démunies dans la région de Bangui suite aux conflits. La Banque a également contribué au financement des enquêtes socioéconomiques qui ont servi à l'élaboration du DSRP 2008-2010 et a acquis, à travers ces différentes interventions, une connaissance appréciable du contexte national de la RCA en général et de la situation des groupes sociaux vulnérables en particulier. En outre, la Banque compte trois opérations en cours en RCA dont deux projets d'appui aux réformes économiques et une étude sur l'approvisionnement en eau potable. Le projet PDCAGV, qui intervient au niveau microéconomique, est complémentaire aux projets d'appui aux réformes qui interviennent au niveau macroéconomique. Il sera également complémentaire au projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement et au projet d'appui à la réhabilitation des infrastructures rurales qui sont en cours de préparation par la Banque et qui interviendront dans des préfectures voisines de celles du PDCAGV.

### 1.3 Coordination de l'aide

1.3.1 L'aide extérieure demeure la principale source de financement des programmes et projets de développement en RCA, depuis la reprise en 2006 de la coopération avec les bailleurs de fonds. Le dispositif de la coordination de l'aide est bâti autour du DSRP, qui est le cadre de référence pour toutes les interventions du Gouvernement et de ses partenaires dans le pays. Au niveau du Gouvernement, la coordination de l'aide est assurée par l'Unité de Coordination et de la Gestion des projets du Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale. Le Gouvernement a mis en place en janvier 2008 un Cadre de Mise en œuvre et de Suivi-Evaluation du DSRP (CMSE), coordonné par le PNUD, qui n'est cependant pas fonctionnel. Malgré le non fonctionnement des cadres formels prévus à cet effet, des efforts sont faits entre les partenaires pour coordonner leurs interventions.

1.3.2 Comme les autres principaux partenaires de la RCA, la Banque a retenu le DSRP comme cadre de référence pour ses interventions dans le pays. Elle coordonne son assistance avec les autres partenaires notamment la Banque Mondiale, avec laquelle elle a préparé une stratégie conjointe d'assistance à la RCA pour la période de 2007 à 2008 puis pour la période de 2009 à 2012. Le projet PDCAGV est financé en partenariat avec la Banque Mondiale qui intervient avec un don IDA de 8 millions de dollars EU qui complètent les actions financées par la Banque dans les trois composantes du projet.

**Tableau 1.1 : Situation du secteur social dans le pays, niveau des dépenses publiques annuelles, et niveau de la coordination de l'aide**

Secteur ou sous-secteur	Importance		
	PIB	Exportations	Main-d'œuvre
Secteur social	14 %	Négligeable	4 %
<b>Parties prenantes – Dépenses publiques annuelles, en milliards FCFA (moyenne)</b>			
	<b>Gouvernement</b>	<b>Ensemble des bailleurs de fonds</b>	
2008	10,9	171,4	<i>dont secteur social :</i> 15,03 %
2009	15,0	214,5	<i>dont secteur social :</i> 16,67 %
2010	19,1	299,1	<i>dont secteur social :</i> 24,89 %
<b>Niveau de la coordination de l'aide</b>			
Existence de groupes de travail thématiques			Oui
Existence d'un programme sectoriel global			Oui
Rôle de la BAD dans la coordination de l'aide			Membre

## 2 DESCRIPTION DU PROJET

Le projet PDCAGV vise l'amélioration des conditions de vie des populations, particulièrement des groupes vulnérables. Son objectif spécifique est d'améliorer l'offre de services sociaux de base au niveau communautaire. Les activités du projet, qui seront exécutées sur une période de cinq ans allant de 2010 à 2014, sont structurées en trois composantes : (i) Renforcement des capacités ; (ii) Développement des infrastructures de base ; et (iii) Gestion et suivi-évaluation. La composante I permettra au Ministère de tutelle du projet d'améliorer sa capacité à superviser les activités de l'unité d'exécution prévue dans la composante III, grâce aux formations en gestion des projets destinées à ses cadres centraux. Elle permettra aussi aux agents de développement communautaire de ce Ministère, grâce aux sessions de recyclage prévues dans le projet, d'améliorer leurs capacités à mobiliser les bénéficiaires en vue de leur participation effective au projet. Les appuis directs, sous forme de kits et de plateformes multifonctionnelles, apportés à des groupements de paysans et de femmes dans la composante I permettront aux bénéficiaires d'augmenter leur production et leurs revenus. La composante II permettra d'accroître l'offre publique des services sociaux de base, grâce à la réhabilitation des infrastructures détruites pendant la période des conflits, et à la construction de nouvelles infrastructures. L'accroissement des revenus des bénéficiaires, favorisé par les activités de la composante I, va améliorer leur accessibilité financière aux infrastructures réalisées par le projet dans la composante II.

### 2.1 Composantes du projet

#### Composante I : Renforcement des capacités :

2.1.1 La composante aura pour objet de contribuer au renforcement des capacités des populations bénéficiaires et des principaux ministères impliqués dans la mise en œuvre du projet. En ce qui concerne les bénéficiaires, les actions du projet viseront la sensibilisation sur divers thèmes en vue d'accroître leur niveau général de connaissances, et la fourniture de petits équipements afin d'améliorer leur production et leurs rendements. Les activités de sensibilisation et d'IEC porteront sur les thèmes principaux suivants : la santé notamment le VIH/SIDA et les maladies telles que le paludisme, l'éducation notamment l'éducation de la jeune fille, et l'environnement. Elles toucheront environ 100 000 personnes dans la zone du projet.

2.1.2 Les actions du projet dans le cadre de l'amélioration de la production et des rendements des bénéficiaires comprendront la formation en techniques agricoles dans les centres de formation des paysans (CFP) de Kongbo, de Mobaye et de Bouca, la fourniture de kits à des groupements de paysans et la fourniture de plateformes multifonctionnelles à des groupements de femmes, pour une allocation globale d'environ un million d'UC. Ce montant permettra la formation de 1500 paysans, la fourniture de 240 kits agricoles, de petit élevage et de pêche ainsi que la fourniture de 150 plateformes multifonctionnelles. Les groupements de paysans et de femmes seront sélectionnés par les comités communaux de développement (CCD) et les comités villageois de développement (CVD), qui auront été préalablement structurés et renforcés avec le financement de l'IDA/Banque Mondiale. Le mode de sélection des groupements de paysans et de

femmes sera déterminé dans le manuel des procédures du projet, et comprendra les critères suivants : (i) le pourcentage des bénéficiaires formés par le projet dans chacun des groupements, (ii) le niveau moyen de vulnérabilité ou de pauvreté des membres des groupements, et (iii) la répartition spatiale des groupements afin d'assurer une répartition équitable des kits dans la zone du projet.

2.1.3 Le renforcement des capacités des ministères impliqués dans la mise en œuvre du projet, notamment le Ministère des Affaires Sociales et le Ministère du Développement Rural, permettra un meilleur suivi des activités du projet et une amélioration des capacités d'intervention en faveur des groupes vulnérables. Le projet financera le recyclage des agents de développement communautaire et rural, la formation des cadres du Ministère des Affaires Sociales et du Ministère du Développement Rural dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes de lutte contre la pauvreté, ainsi que la formation à l'étranger de 8 formateurs du Centre de formation des handicapés visuels et auditifs de Bangui, en vue d'une meilleure prise en charge des stagiaires dudit centre. Le projet financera également le renouvellement des équipements pédagogiques des centres de formation des paysans de Kongbo, Mobaye et Bouca, de la Cellule des technologies appropriées (CTA) qui conçoit, expérimente et vulgarise les meilleures techniques adaptées aux besoins des paysans, et de l'Atelier audiovisuel (ATAV), qui assure la production des supports d'IEC utilisés par le Ministère des Affaires Sociales.

#### Composante II : Développement des infrastructures de base :

2.1.4 Elle a pour objet de contribuer à la reconstitution de l'offre publique des services sociaux de base, qui a été considérablement réduite après la période des conflits. Cette situation a accentué la dégradation des conditions de vie des populations et l'aggravation de leur niveau de pauvreté. La composante financera, dans la zone du projet, la réhabilitation des infrastructures communautaires dégradées et des constructions nouvelles dans les localités où des besoins non satisfaits existent. Le Gouvernement a recensé dans la zone du projet environ 600 infrastructures de base à réhabiliter, réparties comme suit : 200 forages, 80 marchés ruraux, 140 écoles, 100 postes et centres de santé, 70 aires de séchage et 10 pharmacies villageoises. Les constructions nouvelles comprendront, outre les types d'infrastructures déjà identifiés pour les réhabilitations, les magasins de stockage de produits et récoltes, les abattoirs, les pistes rurales et les ouvrages de franchissement.

2.1.5 La Banque financera la réhabilitation et l'équipement d'environ 100 infrastructures existantes, ainsi que la construction et l'équipement d'environ 230 infrastructures nouvelles. Les travaux seront réalisés selon l'approche à « Haute intensité de main d'œuvre » (HIMO), qui favorise l'utilisation optimale des ressources locales, et maximise l'emploi et la distribution des revenus dans les zones rurales. Le choix des constructions nouvelles, par communes et par villages, s'effectuera sur la base des priorités des plans de développement locaux qui seront élaborés par les comités communaux de développement et les comités villageois de développement, avec l'appui des agents de développement communautaire, des agents de développement rural et des autorités locales. Ce processus d'appropriation et de planification du développement à la base sera réalisé avec les ressources de l'IDA/Banque Mondiale et démarrera avant la fin de l'année 2009.

Composante III : Gestion et suivi-évaluation :

2.1.6 Le projet sera exécuté sous la responsabilité du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale et de la Famille, par une Unité d'Exécution Centrale (UEC) qui sera créée et installée au sein de la Direction Générale des Etudes, de la Planification et des Services d'Appui, Chargée de la Coordination des Directions Régionales (DGEPSACDR). Au niveau local, la mise en œuvre des activités du projet sera coordonnée par des Unités d'Exécution Régionales (UER) qui seront créées dans chacune des quatre principales régions de la zone du projet. Elles seront installées au sein des Directions Régionales des Affaires Sociales. Les activités du projet dans cette composante comprendront principalement le recrutement du personnel du projet, la réhabilitation et l'équipement des locaux du projet, la préparation des dossiers d'acquisition et de demande de décaissement, la réalisation d'enquêtes et d'études d'impacts, la réalisation des audits annuels, l'élaboration des rapports trimestriels d'activités, l'organisation de la revue à mi-parcours, et la préparation du rapport d'achèvement du projet. L'intervention de l'IDA/Banque Mondiale complètera les dépenses du projet, liées à son fonctionnement. La description des composantes du projet est reprise dans le tableau n° 2.1 ci-après :

**Tableau 2.1 : Composantes du projet**

N°	Noms des composantes	Coûts estimatifs (en millions d'UC)	Description des composantes
I	Renforcement des capacités	1,591	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des populations et activités d'IEC</li> <li>• Formation des cadres du Ministère des Affaires Sociales et du Ministère du Développement Rural en conception, gestion et suivi des projets</li> <li>• Acquisition des équipements pour les centres de formations des paysans, la cellule des technologies appropriées et l'atelier audiovisuel</li> <li>• Formations des paysans dans les CFP</li> <li>• Fourniture de kits et de plateformes multifonctionnelles à des groupements de paysans et de femmes</li> </ul>
II	Développement des infrastructures de base	5,027	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Études techniques et architecturales</li> <li>• Réhabilitation/construction et équipement des infrastructures sociales de base</li> <li>• Contrôle des travaux</li> <li>• Fournitures pour les infrastructures réhabilitées/ construites (écoles, centres de santé)</li> </ul>
III	Gestion et suivi-évaluation	1,382	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrutement du personnel du projet</li> <li>• Acquisition des services pour l'élaboration du manuel des procédures</li> <li>• Réhabilitation et équipement des locaux du projet</li> <li>• Acquisition des équipements du projet</li> <li>• Réalisation d'enquêtes et études d'impacts</li> <li>• Audits annuels, rapports trimestriels d'activités, rapport d'achèvement</li> <li>• Frais de fonctionnement, fournitures et consommations diverses</li> </ul>
	<b>Coût total du projet</b>	<b>8,000</b>	

## 2.2 Solutions techniques retenues et solutions de substitution étudiées

L'analyse a porté sur (i) l'approche à utiliser pour la réalisation des infrastructures sociales de base, (ii) la possibilité de mise en œuvre du projet par une structure existante de l'Etat et (iii) la possibilité de mise en œuvre du projet par une agence onusienne ou une ONG internationale. Les alternatives examinées et rejetées sont résumées dans le tableau 2.2 ci-dessous.

**Tableau 2.2 : Alternatives du projet étudiées et raisons du rejet**

Nom	Description	Raisons du rejet
Réalisation des travaux d'infrastructures de base	Recours aux techniques à forte utilisation d'équipements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible utilisation des ressources locales</li> <li>• Faible création d'emplois locaux</li> <li>• Faible distribution des revenus au niveau local</li> </ul>
Mise en œuvre du projet par une structure étatique existante	L'alternative consistait à confier la mise en œuvre du projet à une structure de l'État déjà existante, et jugée capable de mener à bien cette mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance et faiblesse des capacités nationales disponibles</li> <li>• Aucun service du MASSNF ne paraît en mesure d'accomplir ses tâches habituelles et d'exécuter parallèlement un projet tel que le projet PDCAGV</li> <li>• Manque d'expérience de travail avec les Institutions financières internationales en général, et avec la Banque en particulier</li> <li>• Absence de moyens logistiques et d'équipements modernes de travail</li> </ul>
Mise en œuvre du projet par une agence onusienne ou une ONG internationale	Cette alternative consistait à confier l'exécution du projet à une agence du Système des Nations unies ou à une ONG internationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le transfert des connaissances n'est pas garanti</li> <li>• D'autres partenaires dont la Banque mondiale ont utilisé cette alternative avec des résultats décevants.</li> </ul>

## 2.3 Type de projet

Le projet PDCAGV est un projet d'investissement. Ce choix correspond à la nature du projet, qui vise à opérationnaliser le DSRP 2008–2010 du Gouvernement et le DSPPC 2009-2012 de la Banque et de la Banque Mondiale par la réalisation des infrastructures de base dans le secteur social. Il assurera au projet l'autonomie financière et de gestion nécessaire à sa bonne exécution.

## 2.4 Coût et dispositif de financement du projet

2.4.1 Le coût global du projet, hors taxes et droits de douane, est estimé à 8 millions d'UC et est entièrement financé par un don de la Facilité pour les Etats Fragiles. Il comprend un montant de 2,087 millions d'UC en devises et 5,912 millions d'UC en monnaie locale. Il comprend également une provision de 5 % pour les aléas d'exécution, et une provision de 3 % pour hausse des prix. Les tableaux de 2.3 à 2.6 ci-dessous présentent les coûts du projet par composantes, par sources de financement, par catégories de dépenses, et par années de dépenses.



**Tableau 2.3 Coût estimatif par composante (en milliers d'UC)**

Composantes	Coûts en devises	Coûts en monnaie locale	Coût total	% devises
Renforcement des capacités	747,00	589,00	1 336,00	55,91
Développement des infrastructures de base	650,00	4 136,36	4 786,36	13,58
Gestion et suivi-évaluation du projet	536,00	749,05	1 285,05	41,71
<b>Total coût de base</b>	<b>1 933,00</b>	<b>5 474,41</b>	<b>7 407,41</b>	<b>26,10</b>
Provision pour les aléas d'exécution (5%)	96,65	273,72	370,37	26,10
Provision pour la hausse des prix (3%)	57,99	164,23	222,22	26,10
<b>Coût total du projet</b>	<b>2 087,64</b>	<b>5 912,36</b>	<b>8 000,00</b>	<b>26,10</b>

**Tableau 2.4 Coût du projet par source de financement (en milliers d'UC)**

Sources de financement	Coûts en devises	Coûts en monnaie locale	Coût total	% total
FAD	2087,64	5912,36	8000	26,10
<b>Total</b>	<b>2087,64</b>	<b>5912,36</b>	<b>8000</b>	<b>26,10</b>

**Tableau 2.5 Coût du projet par catégorie de dépense (en milliers d'UC)**

Catégories de dépense	Coûts en devises	Coûts en monnaie locale	Coût total	% devises
Travaux	0,00	3 918,00	3 918,00	0,00
Biens	653,01	396,73	1 049,74	62,21
services	1 184,69	667,33	1 852,02	63,97
Fonctionnement	95,30	492,35	587,65	16,22
<b>Total coût de base</b>	<b>1 933,00</b>	<b>5 474,41</b>	<b>7 407,41</b>	<b>26,10</b>
Provision pour les aléas d'exécution (5%)	96,65	273,72	370,37	26,10
Provision pour la hausse des prix (3%)	57,99	164,23	222,22	26,10
<b>Coût total du projet</b>	<b>2 087,64</b>	<b>5 912,36</b>	<b>8 000,00</b>	<b>26,10</b>

**Tableau 2.6 Calendrier des dépenses par composante (en milliers d'UC)**

Composantes	Années					Total
	2010	2011	2012	2013	2014	
Renforcement des capacités	200,50	500,00	420,23	250,00	220,00	1 590,73
Développement des infrastructures	640,02	1 425,00	1 570,00	1 090,01	302,00	5 027,03
Gestion et suivi-évaluation du projet	258,24	302,00	312,00	300,00	210,00	1 382,24
<b>Total</b>	<b>1 098,76</b>	<b>2 227,00</b>	<b>2 302,23</b>	<b>1 640,01</b>	<b>732,00</b>	<b>8 000,00</b>

## 2.5 Zone et bénéficiaires visés par le projet

2.5.1 Le projet interviendra dans 10 des 16 préfectures du pays, situées dans sa partie sud. Il s'agit de Lobaye et Ombella Mpoko (dans la région n° 1), Nana Mambéré, Mambéré Kadei, et Sangha Mbaere (dans la région n° 2), Ouham (dans la région n° 3), Kemo et Ouaka (dans la région n° 4), Basse Koto et Mbomou (dans la région n° 6). Ces préfectures ont été retenues sur la base d'au moins un des critères suivants : (i) elles ont été affectées par les conflits, (ii) elles sont parmi les plus pauvres du pays, (iii) elles présentent un déficit important en infrastructures communautaires, et (iv) elles sont situées dans des zones qui sont actuellement sécurisées dans le pays et qui peuvent permettre la mise en œuvre des activités retenues. Le projet couvrira environ 100 communes.

2.5.2 Les préfectures de la zone du projet représentent environ 2,5 millions d'habitants, soit 64% de la population totale du pays. Les bénéficiaires du projet sont les populations rurales pauvres de la zone du projet, particulièrement les paysans et les femmes, qui représentent environ 1,75 millions de personnes. Le choix de ces groupes est justifié par leur niveau général de paupérisation et l'insuffisance des programmes de développement dans leurs zones d'habitation, ce qui explique leur situation de vulnérabilité et leur besoin d'assistance. Les principaux résultats attendus pour ces groupes sont l'amélioration des techniques de production pour 1500 paysans, l'amélioration de l'accès des bénéficiaires à l'eau potable ainsi qu'aux services de base de la santé et de l'éducation grâce à la mise en service de 330 infrastructures communautaires de base, l'augmentation de la production pour les groupements de paysans bénéficiaires des 240 kits agricoles, de pêche et d'élevage, l'allègement des tâches domestiques pour les groupements de femmes bénéficiaires des 150 plateformes multifonctionnelles, un meilleur encadrement des handicapés auditifs et visuels grâce à la formation de 8 formateurs spécialisés dans leur suivi, et l'amélioration des connaissances d'environ 100 000 bénéficiaires dans des domaines tels que l'environnement, le planning familial, les droits humains ou la prévention et la gestion des conflits grâce aux activités d'IEC.

## **2.6 Approche participative pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet**

2.6.1 Le projet est basé sur la participation des communautés, des autorités locales et de la société civile. Cette approche a été appliquée lors des phases d'identification, de préparation et d'évaluation du projet. Au cours de ces phases, les missions de la Banque ont rencontré toutes les parties prenantes pendant les visites sur le terrain. Les missions échangeaient d'abord séparément avec les différentes parties, et organisaient par la suite une réunion de synthèse collective avec la participation de l'ensemble des parties prenantes. Pendant les réunions de synthèse, les populations bénéficiaires étaient représentées par les responsables des comités communaux de développement et des comités villageois de développement. Les principaux points soulevés par les bénéficiaires concernaient la période de disponibilité des infrastructures à réaliser et le mode de gestion de ces infrastructures. Le calendrier du projet a été présenté aux populations et le principe de la mise en place des comités pour la gestion des infrastructures a été retenu.

2.6.2 Pour la phase d'exécution, les populations bénéficiaires seront sensibilisées et mobilisées par les agents de développement communautaire, les agents de développement rural et les ONG locales, afin de renforcer l'appropriation du projet par ces populations et garantir leur implication dans la mise en œuvre des activités. Les méthodes qui seront utilisées en vue de cette participation seront les causeries, les ateliers, la diffusion des émissions dans les radios rurales, la réalisation des affiches, banderoles et prospectus. Ces appuis permettront aux bénéficiaires de participer au choix des types d'infrastructures dont ils ont besoin et des sites d'installation de ces infrastructures. Ils permettront également de faciliter la mise en place des comités de gestion des infrastructures réhabilitées ou construites par le projet. Les agents de développement communautaire et de développement rural et les ONG travailleront en étroite coordination avec les autorités locales.

## **2.7 Prise en compte de l'expérience de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet**

2.7.1 Le portefeuille de la Banque en RCA est constitué d'opérations récentes car la Banque a repris ses opérations dans le pays à la fin de l'année 2006, après les avoir interrompues en 1996 pour cause d'accumulation des arriérés de paiement de la dette. Les principaux problèmes récurrents du portefeuille sont : (i) la non libération à temps par le Gouvernement de ses contributions au financement des projets ; (ii) les lourdeurs administratives et les longs délais dans la satisfaction des conditions ; et (iii) la non maîtrise des procédures d'acquisition des biens, travaux et services. La conception du projet tient compte de ces problèmes et les dispositions suivantes ont été prises pour les éviter : (i) aucune contribution n'est attendue du Gouvernement pour le financement des activités du projet ; (ii) les conditions du don ont été simplifiées et réduites, pour faciliter leur satisfaction, et les responsables nationaux et locaux concernés par le projet lui accordent un haut niveau de priorité, ce qui devrait permettre d'éviter les lenteurs administratives et les retards dans la satisfaction des conditions ; et (iii) l'équipe du projet sera constituée de consultants, internationaux et nationaux, qui seront sélectionnés parmi les plus expérimentés dans la gestion des projets. En outre, les responsables du projet participeront aux formations organisées par la Banque, notamment dans les domaines des acquisitions et des décaissements. Ces formations permettront aux responsables du projet de se familiariser avec les règles de la Banque. En plus, le projet bénéficiera de la proximité du Bureau de la Banque au Cameroun (CMFO) qui l'assistera dans la préparation des dossiers techniques et qui émettra des avis sur les dossiers dans des délais raisonnables et dans les limites fixées par la politique de décentralisation de la Banque. Le Bureau CMFO participera également aux missions de supervision du siège et effectuera, seul, d'autres missions.

2.7.2 La conception du projet a également tenu compte des expériences de la Banque dans des projets similaires financés dans d'autres pays et des expériences des autres partenaires en RCA. Les projets d'appui aux groupes vulnérables, financés par la Banque dans d'autres pays, sont généralement des projets intégrés avec un grand nombre et une grande diversité d'activités. Dans le projet PDCAGV, le nombre et la diversité des activités ont été réduits et concernent principalement la formation des bénéficiaires et des cadres du ministère de tutelle, la fourniture d'outils de production et de transformation des produits agricoles aux bénéficiaires et la réalisation des infrastructures. De même, dans les projets d'appui aux groupes vulnérables financés par la Banque, le suivi des activités et la collecte des données sont généralement difficiles à effectuer car les organes d'exécution ont des moyens logistiques limités et ne disposent pas d'antennes à l'intérieur du pays. Dans le projet PDCAGV, des unités d'exécution régionales du projet équipées et dotées de ressources humaines conséquentes ont été prévues pour corriger cette situation. En ce qui concerne les expériences des autres partenaires en RCA, la Banque a renoncé à confier la mise en œuvre du projet à une agence onusienne ou à une ONG en raison des résultats décevants enregistrés par d'autres partenaires avec cette approche.

## **2.8 Principaux indicateurs de performance**

Les principaux indicateurs de performance du projet sont : (i) l'augmentation de la proportion des bénéficiaires ayant accès à l'eau potable ; (ii) l'augmentation de la proportion des bénéficiaires ayant accès aux services d'éducation de base ; (iii) l'augmentation de la proportion des bénéficiaires ayant accès aux services de santé de base ; (iv) le pourcentage des femmes

utilisant les plates formes multifonctionnelles pour la transformation et la préparation des produits agricoles ; (v) l'augmentation de la proportion des cadres du Ministère des Affaires Sociales et du Ministère du Développement Rural formés dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes de lutte contre la pauvreté ; (vi) l'augmentation de la proportion des agents de développement communautaire et des agents de développement rural recyclés ; et (vii) le nombre de structures du Ministère des Affaires Sociales renforcées. Les résultats seront mesurés grâce aux enquêtes qui seront financées par le projet et réalisées par l'institut centrafricain de statistiques et d'études économiques et sociales (ICASEES). Ils seront également mesurés par l'exploitation des rapports d'activités du projet et de ceux des partenaires d'exécution. L'analyse des données permettra au projet, au comité de pilotage et à la Banque d'effectuer les ajustements qui seront jugés nécessaires.

### **3 FAISABILITÉ DU PROJET**

#### **3.1 Performances économiques et financières**

Le projet PDCAGV est un projet social. Ses avantages ne sont pas mesurables en termes monétaires. Cependant, il contribuera à la reconstitution du capital humain du pays et au développement des infrastructures de base. Les écoles et centres de santé réhabilités ou construits contribueront à l'amélioration des indicateurs sociaux du pays, et à l'amélioration de sa compétitivité économique grâce à la disponibilité d'une main d'œuvre formée. Environ 4000 enfants pourront être scolarisés chaque année dans les 55 écoles réhabilitées ou construites par le projet, et environ 7000 personnes pourront être traitées dans les 50 centres de santé réhabilités ou construits par le projet. En outre, le projet contribuera à l'amélioration de la production agricole grâce à la formation des paysans et à la fourniture de 240 kits. Les travaux d'infrastructures pourront créer au moins 1000 emplois dans la zone du projet.

#### **3.2 Impacts environnementaux et sociaux**

**3.2.1 Environnement :** Le projet a été classé dans la catégorie environnementale II. Les principales caractéristiques du projet, qui expliquent cette classification sont : l'insertion des thèmes relatifs à l'environnement dans les activités d'IEC, l'amélioration attendue des possibilités d'approvisionnement en eau potable des populations, la réalisation des activités de réhabilitation et de construction à petite échelle, l'absence de déplacement des populations, et l'absence d'activités de déboisement. Le projet aura de nombreux effets positifs sur l'environnement. Les principaux sont : (i) les populations bénéficiaires seront mieux informées sur les aspects environnementaux et adopteront des comportements favorables à l'environnement ; (ii) la construction des puits et forages diminuera l'utilisation des cours d'eau naturels et leur pollution ; et (iii) la réalisation des barrières végétales autour des infrastructures de base réhabilitées ou construites par le projet.

**3.2.2** Cependant, le projet est susceptible d'engendrer quelques impacts environnementaux nuisibles, limités au site du projet, dont l'utilisation accrue du bois pour la cuisson des aliments, à cause des cantines scolaires insérées dans les écoles à réhabiliter ou à construire par le projet. Ces impacts négatifs seront atténués par les mesures suivantes : (i) la sensibilisation sur les inconvénients de l'utilisation du bois pour la cuisson des aliments, (ii) l'apprentissage des techniques de cuisson des aliments à faible consommation de bois, et (iii) la sensibilisation sur

les inconvénients et les conséquences des feux de bois. Ces mesures sont incluses dans les activités d'IEC et de sensibilisation du projet, dont le coût global est de 200 000 UC. Un plan de gestion environnementale et sociale du projet, dont les termes de référence ont été soumis à la Banque, est en cours d'élaboration avec les ressources de l'IDA.

**3.2.3 Changement climatique :** Le projet n'aura pas d'effet direct visible ou perceptible sur le changement climatique. Mais le changement climatique pourrait interférer dans le projet, notamment au niveau des activités agricoles des paysans, avec les perturbations enregistrées actuellement dans le cycle des saisons.

**3.2.4 Genre :** Le projet mettra l'accent sur la parité Hommes-Femmes, et contribuera à corriger le déséquilibre existant dans ce domaine en défaveur des femmes, qui représentent pourtant 50,2 % de la population totale du pays. Il fournira des appuis directs à des groupements de femmes, avec l'installation des plateformes multifonctionnelles et la mise à disposition de kits à des groupements de paysans qui sont également constitué de femmes. Les femmes représenteront au moins 30% des paysans qui seront formés dans les centres de formation des paysans pour l'amélioration de leurs techniques de production. Elles représenteront aussi au moins 40% des cadres du Ministère des Affaires Sociales et du Ministère du Développement Rural qui seront formés dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes de lutte contre la pauvreté, et au moins 50% des formateurs qui seront formés pour le centre de formation des handicapés visuels et auditifs du ministère des affaires sociales.

**3.2.5** Les femmes seront également les principales bénéficiaires de plusieurs types d'ouvrages qui seront réalisés par le projet tels que les ouvrages d'hydraulique, qui réduiront les distances à parcourir pour s'approvisionner en eau, et les principales bénéficiaires des activités d'IEC, qui pourront permettre un meilleur espacement et un meilleur contrôle des naissances, avec des retombées positives sur la santé et le bien-être des femmes. Les espaces qui seront aménagés par le projet, dans les postes de santé et centres de santé en milieu rural, pour accueillir des femmes enceintes proches de l'accouchement et présentant des grossesses à risques, contribueront à améliorer leur suivi, à les rapprocher des lieux d'accouchement appropriés, et à réduire le taux de mortalité maternelle qui est un des plus élevés au monde avec 1355 décès pour 100 000 naissances vivantes.

**3.2.6 Social :** Le projet aura des impacts sociaux positifs très importants, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'emploi et du niveau de vie. Dans le domaine de l'éducation, le projet permettra de réhabiliter/construire et équiper 55 écoles, ce qui contribuera à améliorer le taux brut de scolarisation du pays qui se situe à 56 % contre une moyenne de 96,7 % en Afrique. Dans le domaine de la santé, le projet permettra de réhabiliter/construire et équiper 50 postes de santé, des cases de santé, ou 20 pharmacies villageoises, et de recycler le personnel qui sera affecté dans ces structures. Ces activités contribueront à améliorer le niveau général de santé des populations car seulement 52 % de la population a accès aux services de santé dans le pays, contre 61,7 % en Afrique. Les 80 ouvrages d'hydraulique réalisés par le projet fourniront à la population de l'eau potable, et contribueront à réduire la fréquence des maladies d'origine hydrique. De même, les activités d'IEC du projet amélioreront le niveau de connaissances des bénéficiaires en matière de VIH/SIDA, ce qui contribuera à réduire le taux de prévalence du VIH/SIDA dans le pays, qui est de 6,3% (2007) contre une moyenne de 4,5 % en Afrique.

3.2.7 Le projet aura, en outre, des retombées positives en termes d'emplois, de niveau de revenus des populations, et donc de réduction de la pauvreté. En effet, les travaux de réhabilitation ou de construction des infrastructures, qui seront réalisées selon l'approche HIMO, permettront d'employer la main d'œuvre locale et d'injecter des ressources importantes dans les économies locales de la zone du projet. Le projet pourra créer environ 1000 emplois dans sa zone d'intervention.

3.2.8 **Réinstallation forcée** : Le projet ne prévoit aucune réinstallation forcée de personnes.

## 4 EXÉCUTION DU PROJET

### 4.1 Dispositions en matière d'exécution

#### Organe d'exécution :

4.1.1 Le projet sera exécuté sous la responsabilité du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale et de la Famille (MASSNF). L'organe d'exécution sera l'Unité d'exécution centrale (UEC) du projet qui est en cours de création au sein de la Direction Générale des Etudes, de la Planification et des Services d'Appui, Chargée de la Coordination des Directions Régionales (DGEPSACDR). Au sein du MASSNF, la DGEPSACDR est responsable de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre des politiques. Elle assure également la coordination des activités des 7 directions régionales du ministère. Le projet étant exécuté dans 5 des 7 régions du pays, la DGEPSACDR est la structure du MASSNF la plus indiquée pour abriter l'organe d'exécution. La création de l'UEC est justifiée par les raisons suivantes : (i) aucun service du MASSNF n'est en mesure d'accomplir ses tâches habituelles et d'exécuter parallèlement le projet ; (ii) les capacités humaines disponibles dans le pays sont insuffisantes et faibles, avec une connaissance limitée des règles et procédures de la Banque ; (iii) les services publics existants sont sous-équipés et manquent de la logistique nécessaire pour exécuter un projet comme le PDCAGV. L'UEC sera composée d'un Coordonnateur, d'un Spécialiste en passation des marchés, d'un Spécialiste en gestion financière qui seront des consultants internationaux ou régionaux recrutés pour le projet. Ils seront assistés des consultants nationaux suivants, qui seront également recrutés pour le projet : un Spécialiste en développement communautaire/rural, un Spécialiste en suivi-évaluation et un Comptable. Le personnel de soutien de l'UEC sera constitué d'une secrétaire, de deux chauffeurs et d'un gardien. En attendant la mise en place de l'équipe du projet, les actions en vue de la satisfaction des conditions du don et du recrutement des principaux responsables de l'UEC, notamment le Coordonnateur, seront réalisées par l'équipe mise en place par le Gouvernement pour la préparation du projet. Elle sera appuyée par l'AGETIP CAF.

4.1.2 Au niveau local, les activités du projet seront coordonnées par 4 Unités d'Exécution Régionales (UER) qui seront les ramifications de l'UEC dans les régions. Elles seront créées et installées dans les régions de la zone de couverture du projet (la région n° 1 pour les préfectures de Lobaye et Ombella Mpoko ; la région n° 2 pour les préfectures de Nana Mambere, Mambere Kadei, et Sangha Mbaere ; la région n° 4 pour les préfectures de Kemo et Ouaka ; la région n° 6 pour les préfectures de Basse Kotto et Mbomou). L'UER de la région n° 1 coordonnera les activités du projet dans la région n° 3 dont une seule préfecture (l'Ouham) fait partie de la zone du projet. La création des UER, qui seront abritées dans les locaux des Directions Régionales des

Affaires Sociales, est justifiée par l'étendue de la zone du projet et la nécessité de rapprocher l'équipe du projet des bénéficiaires, pour un suivi efficace des activités. Les 4 UER comprendront chacune un Administrateur de projet et un Spécialiste en passation des marchés, qui seront des consultants nationaux recrutés pour le projet. Ils travailleront en étroite coordination avec les responsables des locaux des services déconcentrés de l'État et les comités préfectoraux de suivi du DSRP. Un manuel des procédures précisera les modalités de fonctionnement et de gestion du projet.

4.1.3 Compte tenu du caractère multisectoriel du projet, l'UEC sera placée sous la supervision d'un Comité national de pilotage, qui sera présidé par le Ministre chargé des Affaires Sociales. Le Comité national de pilotage sera composé d'un représentant de chacun des ministères suivants : Ministère chargé de l'Education Nationale, Ministère chargé de la Santé Publique, Ministère chargé de l'Hydraulique, Ministère chargé du Plan, Ministère chargé de l'Administration du territoire, Ministère chargé de la reconstruction des édifices publics, Ministère chargé de l'environnement. Le Comité national de pilotage aura pour principales missions de veiller à la bonne coordination entre les différents intervenants du projet, de conseiller et orienter l'action de l'UEC, d'approuver les programmes de travail et les budgets annuels du projet, de traiter de toutes questions du projet nécessitant des arbitrages.

4.1.4 L'Unité d'Exécution Centrale, les Unités d'Exécution Régionales et le Comité National de Pilotage seront mis en place pour le financement de la Banque et celui de l'IDA/Banque Mondiale. De même, le Manuel des procédures du projet sera utilisable pour les deux financements avec des dispositions communes et des dispositions spécifiques le cas échéant.

#### **Dispositions en matière d'acquisitions :**

4.1.5 Toutes les acquisitions de biens, de travaux et de services de consultants financées sur les ressources de la Banque se feront selon ses *Règles et procédure pour l'acquisition de biens et travaux* ou, selon le cas, selon ses *Règles et procédure pour l'utilisation des consultants*, à l'aide des dossiers d'appel d'offres types de la Banque. L'UEC sera chargée de l'acquisition des biens, travaux et services de consultants tel que décrit au tableau 2.2 de l'annexe B2. La sélection des bureaux d'études techniques et des entreprises de travaux pour le volet Infrastructures sera réalisée par l'AGETIP-CAF, qui a été retenue comme maître d'ouvrage délégué du volet Infrastructures et sera recruté par entente directe par le projet. Le recrutement de l'AGETIP CAF est justifié par l'importance du volet Infrastructures et la nécessité de le faire exécuter par une structure qualifiée. L'AGETIP CAF une personne morale de droit privé assurant des missions d'intérêt public. Elle tient un fichier de bureaux d'études et d'entreprises locales qui lui permet de faire exécuter des prestations et des travaux dans des délais raisonnables et de façon satisfaisante en RCA. Au cours des 4 dernières années, elle a assuré la maîtrise d'ouvrage déléguée pour des travaux d'un montant global d'environ 20 milliards FCFA financés par divers bailleurs de fonds dont la Banque Mondiale, la France et l'Union européenne. L'AGETIP-CAF exécutera sa mission sous la supervision de l'UEC, et utilisera les dossiers types de la Banque. Les dossiers seront préparés par l'AGETIP-CAF et soumis à la non-objection de la Banque par l'UEC. L'UEC et l'AGETIP-CAF sont présentées à l'annexe B2. La procédure de revue à posteriori est autorisée aux conditions spécifiques définies à l'annexe B4.

### **Gestion financière et décaissements :**

4.1.6 La comptabilité du projet sera tenue par l'UEC selon les principes comptables admis par la Banque. L'UEC recrutera un Comptable et mettra en place un système de gestion financière et comptable informatisé qui devra permettre de suivre les dépenses du projet par sources de financement, par catégories de dépenses, et par composantes. Les états financiers du projet seront préparés annuellement. Les décaissements des fonds par le FAD seront effectués conformément aux règles et procédures du FAD. Un compte sera ouvert, au nom du projet, dans une banque jugée acceptable par le FAD. Il sera destiné à recevoir les ressources du don.

4.1.7 Les décaissements se feront selon le calendrier des dépenses du projet et la liste des biens et services. Le premier décaissement sera effectué après la mise en vigueur du don et la satisfaction des conditions préalables au premier décaissement du don. Le premier fonds de roulement sera payé par le FAD dans le compte spécial ouvert à cet effet, sur présentation d'un programme d'activités et d'un budget prévisionnel. Les paiements suivants se feront après justification de : (i) l'utilisation d'au moins 50% du précédent décaissement, et (ii) la totalité des décaissements antérieurs, le cas échéant. L'approvisionnement par le FAD du compte spécial destiné à recevoir les ressources du don visera à financer les dépenses de fonctionnement éligibles couvrant une période de six (6) mois d'activités. Les décaissements au titre des marchés relatifs aux biens et travaux, et aux services seront être effectués directement aux fournisseurs, entrepreneurs et consultants par la Banque.

### **Audit :**

4.1.8 Le projet fera l'objet d'un audit annuel à effectuer par des auditeurs externes indépendants, dont les compétences et qualifications seront jugées acceptables par le FAD. Les termes de références des auditeurs seront établis selon le modèle-type de la Banque et seront soumis au FAD pour non-objection. Les audits couvriront en détail les aspects financiers et ceux liés aux acquisitions de biens, travaux et services effectuées avec les ressources du FAD. Ils couvriront aussi les aspects organisationnels, de gestion et de contrôle interne. Les termes de référence préciseront que les auditeurs prépareront, outre le rapport financier, une lettre à la direction du projet dans laquelle ils présenteront leurs commentaires, identifieront les carences particulières et porteront à l'attention du Donataire tous les points qu'ils jugeront pertinents. Le rapport devra parvenir à la Banque dans les six mois suivant la fin de l'exercice comptable concerné.

## **4.2 Suivi**

Le projet mettra en place un système de suivi-évaluation informatisé dont sera responsable le spécialiste en suivi-évaluation recruté à l'UEC. Le suivi effectué par l'UEC et les UER consistera en des missions de suivi des activités sur le terrain. Il est prévu une mission par trimestre. Au cours de celles-ci, l'UEC et les UER collecteront des informations qui permettront d'apprécier les avancées du projet et qui serviront d'aide à la décision pour le comité national de pilotage, le ministère de tutelle du projet et la Banque. Les services locaux de l'Education Nationale, de la Santé et de l'Hydraulique seront impliqués dans le suivi des activités, de même que les comités communaux de développement et les comités villageois de développement. Le



budget prévu pour les missions de suivi s'élève à 20500 UC. L'UEC et les UER effectueront également leur suivi en exploitant les rapports élaborés par les partenaires d'exécution du projet. Les missions de supervision et de revue à mi-parcours de la Banque (Siège et/ou CMFO) et de l'IDA/Banque Mondiale serviront également au suivi du projet, ainsi que les rapports d'audit annuels. Les principales étapes de la mise en œuvre du projet sont présentées ci-après :

<u>Durée :</u>	<u>Etapes :</u>	<u>Activités de suivi/boucle de rétroaction :</u>
Juillet 2009	Approbation du projet	FAD
Septembre 2009	Mise en vigueur du don	Gouvernement/FAD
Sept. 2009 - Oct. 2009	Recrutement du personnel	Gouvernement
Décembre 2009	Début de la sensibilisation des pop., et IEC	UEC/Partenaires d'exécution
Février 2010	Acquisition des équipements du projet	UEC/Fournisseurs
Sept. 2010-Juillet 2012	Formations à l'étranger	UEC/Consultants
Juin 2010 - Juin 2014	Formations locales	UEC/Consultants
Déc. 2010- Mars 2014	Travaux de génie civil	UEC/Entreprises
Déc. 2011 – Janv. 2012	Enquête d'impact à mi-parcours	UEC/Consultants
Mars 2012	Revue à mi-parcours du projet	Gouvernement/FAD/Banque Mondiale
Août 2014	Enquête d'impact final du projet	UEC/Consultants
Octobre 2014	Rapport d'achèvement du projet	Gouvernement/FAD/Banque Mondiale
Décembre 2014	Clôture du projet	Gouvernement/FAD

### 4.3 Gouvernance

Les principaux risques du projet liés à la gouvernance ont été identifiés au niveau du processus de passation et d'exécution des marchés, et au niveau de l'utilisation des ressources financières du projet. Les mesures prises pour atténuer ces risques sont : (i) l'adoption du principe de recruter les principaux responsables du projet, notamment le Coordonnateur, le Spécialiste en passation des marchés, et le Spécialiste en gestion financière, parmi les consultants internationaux les plus expérimentés dans leurs domaines, (ii) la signature, par les principaux responsables de l'UEC et des UER du projet, des contrats annuels basés sur des critères précis de performance et renouvelables uniquement si les performances réalisées sont jugées satisfaisantes, (iii) l'adoption d'un système de double signature, avec les signatures du Coordonnateur du projet et du Directeur Général des études, de la planification et des services d'appui, chargée de la coordination des directions régionales du MASSNF, pour tous les chèques émis par le projet, (iv) le contrôle régulier de la petite caisse du projet, et (v) l'inventaire systématique du patrimoine du projet à la fin de chaque exercice comptable. Les avis de la Banque sur les dossiers d'acquisitions et de décaissements, les missions de supervision et de suivi qui seront effectués par le Siège de la Banque et/ou le Bureau régional de la Banque au Cameroun, ainsi que les missions d'audit du projet, contribueront aussi à atténuer les risques identifiés.

### 4.4 Durabilité

La durabilité du projet s'appuie sur les aspects suivants : (i) la conformité du projet avec la stratégie de développement du pays, notamment le DSRP et la décentralisation, et (ii) l'exécution des travaux en tenant compte des normes techniques en vigueur dans le pays. Le financement de la gestion et de la maintenance des infrastructures sera assuré par les redevances payées par les bénéficiaires, dans le cadre des systèmes de recouvrement des coûts qui seront mis en place et appliqués par les comités de gestion des infrastructures. Ces systèmes tiendront compte de la situation des populations et les niveaux des redevances seront fixés à l'issue d'un

large processus de consultation des bénéficiaires. Les mairies, qui disposent de budgets d'investissement, contribueront également à l'entretien et à la maintenance des infrastructures mises en place par le projet dans leurs localités respectives. En outre, les différentes activités de renforcement des capacités des bénéficiaires financées par le projet contribueront aussi à la durabilité car elles vont accroître leurs aptitudes à se prendre en charge et à participer aux actions de planification du développement à la base.

## **4.5 Gestion des risques**

4.5.1 Deux risques principaux ont été identifiés pour le projet : (i) la faiblesse des capacités nationales, qui pourrait entraîner une exécution non diligente du projet ; et (ii) les conditions de sécurité à l'intérieur du pays, qui pourraient empêcher la mise en œuvre des activités du projet dans certaines localités. Le premier risque, lié à la faiblesse des capacités, est atténué en réduisant le nombre et la complexité des activités. Il est également atténué par le recours à des consultants internationaux et nationaux pour l'UEC et les UER, pour permettre une mise en œuvre diligente du projet. Le second risque, lié aux conditions de sécurité dans certaines localités du pays, a été atténué en situant le projet dans les zones qui sont actuellement accessibles et sécurisées. Toutes les 10 préfectures de la zone du projet sont accessibles et sécurisées.

4.5.2 En outre, les autres risques suivants pourraient également affecter la mise en œuvre ou la performance du projet : (i) l'impossibilité pour les formateurs formés par le projet d'organiser la formation de leurs collègues, à cause d'un environnement institutionnel et organisationnel peu favorable au MASSNF ; (ii) la résistance des populations au changement si les activités d'IEC ne s'appuient pas sur une analyse approfondie des comportements individuels et proposent, en conséquence, des changements de comportement qui ne sont pas convaincants ; et (iii) la non amélioration durable des services sociaux de base, malgré l'augmentation du nombre d'infrastructures disponibles, à cause de l'insuffisance du personnel qualifié ou d'une mauvaise gestion de ces infrastructures. Ces risques sont atténués par : (i) la budgétisation dans le projet des ressources pour couvrir les frais des formations qui seront dispensées par les formateurs du MASSNF formés par le projet ; (ii) le recours à des ONG locales, qui connaissent bien le contexte local, les populations et leurs habitudes, pour la mise en œuvre des activités d'IEC ; et (iii) la budgétisation dans le projet des ressources pour le recyclage des personnels qui seront affectés dans les écoles et centres de santé réhabilités ou construits par le projet, la responsabilisation des communautés dans la gestion des infrastructures à travers les comités de gestion.

## **4.6 Gestion des connaissances**

4.6.1 Le projet financera des études et des enquêtes, notamment l'étude pour l'établissement de la situation de référence, l'étude d'impact à mi-parcours, et l'étude d'impact final du projet. Les résultats de ces travaux seront discutés en ateliers et vulgarisés auprès de la population. Les rapports finaux de ces études et enquêtes seront disponibles au projet et utilisables par le public. De même, les rapports de fin de mission des consultants seront disponibles et utilisables par le public. Le système de suivi-évaluation du projet ainsi que les rapports d'audit fourniront des informations qui serviront d'outils à la décision pour le projet, la tutelle du projet et la Banque.

4.6.2 Au cours de la revue à mi-parcours, les résultats partiels du projet et les enseignements tirés de ces résultats seront vulgarisés, discutés et validés en atelier avec l'équipe du projet, les représentants de l'administration, les partenaires d'exécution et les bénéficiaires. Le rapport d'achèvement sera également discuté et validé au cours d'un atelier et les leçons tirées de la mise en œuvre du projet seront prises en compte dans la conception et la formulation des futures opérations de la Banque. Par ailleurs, le projet financera des enquêtes pour mesurer son impact. Il financera aussi des études et des formations locales. Les résultats de tous ces travaux seront disséminés et des ateliers de validation seront organisés en ce qui concerne les enquêtes et les études. Les rapports de ces travaux seront également accessibles au public grâce à l'aménagement d'une salle de documentation et d'information dans les locaux du projet.

## **5 CADRE JURIDIQUE**

### **5.1 Instrument juridique**

Le projet est financé avec un don de la Facilité pour les États Fragiles.

### **5.2 Conditions associées à l'intervention de la Banque**

L'intervention de la Banque sera soumise aux conditions particulières énoncées ci-après :

#### **A. Condition préalable à la mise en vigueur du don**

L'entrée en vigueur du don sera subordonnée à la signature du protocole d'accord de don.

#### **B. Conditions préalables au premier décaissement**

Le premier décaissement des ressources du don sera subordonné à la satisfaction par le Donataire des conditions suivantes :

- a) Fournir au FAD la preuve de l'ouverture d'un compte bancaire pour le projet. Le compte sera ouvert dans une banque jugée acceptable par le FAD et sera destiné à recevoir les ressources du don (cf. paragraphe 4.1.5).

#### **C. Autres conditions**

Le Donataire devra en outre :

- a) Transmettre au FAD, au plus tard six mois après le premier décaissement des ressources du don, la preuve de la création du Comité national de pilotage du projet (cf. paragraphe 4.1.3).
- b) Transmettre au FAD, pour approbation, au plus tard neuf mois après le premier décaissement des ressources du don, le manuel des procédures du projet (cf. paragraphe 4.1.2) ;

### **5.3 Conformité avec les politiques de la Banque**

Le projet est conforme à toutes les règles applicables de la Banque.

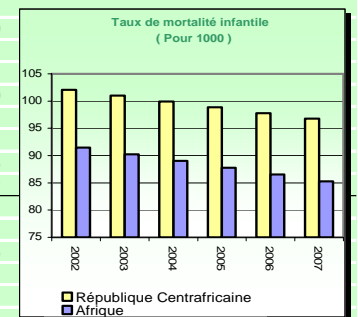
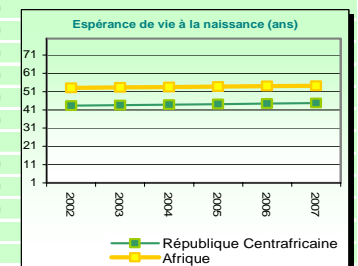
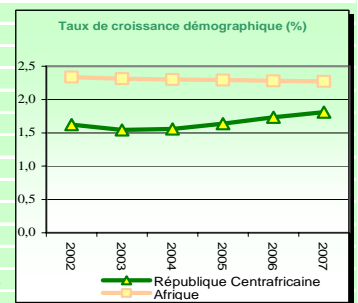
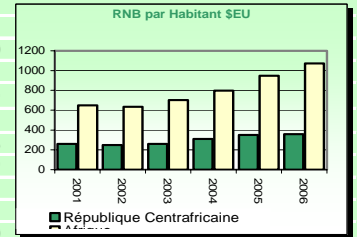
## **6 RECOMMANDATION**

La Direction recommande que le Conseil d'administration approuve la proposition de don d'un montant de 8 millions d'UC au Gouvernement de la République Centrafricaine pour l'objet et selon les conditions énoncées dans le présent rapport.

## Appendice I. Indicateurs Socioéconomiques Comparatifs du Pays

### République Centrafricaine

	Année	Répub. Centrafricaine	Afrique	Pays en Dévelop- pement	Pays Déve- loppés
<b>Indicateurs de Base</b>					
Superficie ('000 Km <sup>2</sup> )		623	30 307	80 976	54 658
Population totale (millions)	2007	4,3	963,7	5 448,2	1 223,0
Population urbaine (% of Total)	2007	42,9	39,8	43,5	74,2
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2007	7,0	31,8	65,7	23,0
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2006	360	1 071	2 000	36 487
Participation de la Population Active - Total (%)	2005	45,7	42,3	45,6	54,6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2005	46,2	41,1	39,7	44,9
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2005	0,368	0,486	0,694	0,911
Indice de développement humain (rang sur 174 pays)	2005	171	n.a.	n.a.	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	2007	67,2	45,0	32,0	20,0
<b>Indicateurs Démographiques</b>					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2007	1,8	2,3	1,4	0,3
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2007	2,7	3,5	2,6	0,5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2007	42,3	41,0	30,2	16,7
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2007	3,8	3,5	5,6	16,4
Taux de dépendance (%)	2007	85,2	80,1	56,0	47,7
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2007	95,3	99,3	103,2	94,3
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2007	23,7	24,2	24,5	31,4
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2007	44,7	54,2	65,4	76,5
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2007	46,1	55,3	67,2	80,2
Taux brut de natalité (pour 1000)	2007	36,1	36,1	22,4	11,1
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2007	18,1	13,2	8,3	10,4
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2007	132,0	85,3	57,3	7,4
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2007	162,9	130,2	80,8	8,9
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2007	4,6	4,7	2,8	1,6
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2006	1 355	623	440	13
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2000	27,9	26,6	59,0	74,0
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2005	4,5	38,2	78,0	287,0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2004	28,8	110,7	98,0	782,0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2000	44,0	0,0	56,0	99,0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2004	75,0	62,3	78,0	100,0
Accès aux services de santé (% de la population)*	2000	52,0	61,7	80,0	100,0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2002	27,0	44,2	52,0	100,0
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SID	2007	6,3	4,5	1,3	0,3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2004	322,0	310,2	144,0	11,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2005	70,0	78,1	82,0	93,0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2005	35,0	68,0	73,0	90,0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2003	43,0	39,0	31,0	...
Apport journalier en calorie par habitant	2004	2 004	2 434	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé par habitant (en % du PIB)	2002	1,6	5,6	1,8	6,3
<b>Indicateurs d'Education</b>					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2004/05	56,0	96,7	91,0	102,3
Primaire - Filles	2004/05	44,0	90,4	105,0	102,0
Secondaire - Total	2002/03	12,0	43,1	88,0	99,5
Secondaire - Filles	2002/03	...	36,5	45,8	100,8
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2002/03	18,0	47,5	51,0	82,0
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2006	51,4	43,3	26,6	1,2
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2006	35,2	34,5	19,0	0,8
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2006	66,5	52,4	34,2	1,6
Dépenses d'éducation en % du PIB	2000	3,2	4,7	3,9	5,9
<b>Indicateurs d'Environnement</b>					
Terres arables en % de la superficie totale	2005	3,1	6,0	9,9	11,6
Taux annuel de déforestation (%)	2000-05	0,1	0,7	0,4	-0,2
Taux annuel de reboisement (%)	2000-05	48,0	10,9	...	...
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2005	0,1	1,0	1,9	12,3



Source : Base des données du Département de la Statistique de la BAD;

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponible; \* : dernière année entre 1995-2000

**Appendice II. Tableau du portefeuille de la Banque en RCA**  
**(au 31 mars 2009)**

<b>Instrument</b>	<b>Secteur</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Type</b>	<b>Date d'approbation</b>	<b>Montant approuvé (en millions d'UC)</b>	<b>Taux de décaissement</b>
FAD-10	Multisectoriel	Projet d'appui a la réhabilitation des capacités de planification économique (PARCPE)	Don	21/07/2006	3,3	62,97 %
FAE	Eau et Assainissement	Etude approvisionnement en eau potable et assainissement (AEPA) 16 centres	Don	09/08/2007	1,282	49,52 %
FAD-10	Multisectoriel	Programme d'appui aux reformes économiques (PARE) II	Don	15/10/2008	9,5	100 %
Enveloppe régionale FAD-10	Transports	Programme régional de facilitation des transports	Don	05/07/2007	27,8	0 %

### Appendice III. Principaux projets connexes financés par d'autres partenaires

Organisme	Titre du projet	Secteurs	Montant	Date d'approbation	Date de clôture
Banque mondiale	Projet d'urgence de réhabilitation et de maintenance des infrastructures urbaines	Eau et Assainissement	18 000 000 USD	24/5/2007	31/1/2012
Banque mondiale	Projet LICUS II	Education, Santé, et Infrastructures communautaires	2 704 300 USD	10/10/2006	31/12/2008
Banque mondiale	Projet multisectoriel de lutte contre le VIH/SIDA	Santé	18 000 000 USD	14/12/2001	30/09/2010
Banque mondiale	Projet de réponse à la crise alimentaire	Agriculture, Education, Santé	7 000 000 USD	13/08/2008	N. A.
PNUD	Emergency Programme	Prévention des crises/Relèvement	2 812 360 USD	2007	2009
PNUD	Programme d'appui à l'émergence d'un secteur financier inclusif	Micro finance/Réduction de la pauvreté	4 000 000 USD	2007	2011
Union européenne	Projet d'appui aux enfants en difficulté dans un contexte post-conflit	Social	2 123 000 Euro	Janvier 2007	Juin 2009
Union européenne	Projet de réhabilitation du réseau de voirie de la ville de Bangui	Infrastructures, Transports, Assainissement	7 500 000 Euro	Novembre 2006	Décembre 2008
Union européenne	Projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement de base dans les préfectures de l'Ouham, de Nana Gribizi, et de Kemo	Eau et Assainissement	1 366 244 Euro	10/7/2006	31/12/2008
Union européenne	Projet de fourniture d'eau potable et d'assainissement dans la préfecture de Kémo	Eau et Assainissement	2 164 997 Euro	25/7/2006	Août 2009
Union européenne	Projet de travaux de voirie et d'assainissement du quartier Galabadja	Assainissement	5 000 000 Euro	Octobre 2006	Décembre 2008
Union européenne	Projet Santé	Santé	10 500 000 Euro	2008	2011
Union européenne	Projet Microréalizations	Infrastructures communautaires	7 000 000 Euro	2008	2013
Union européenne	Projet Pôles de développement	Développement rural et communautaire	50 000 000 Euro	2008	2013
Mission française de coopération	Fonds social de développement	Opérations non ventilées	Dotations annuelles variables chaque année		
Agence française de développement (AFD)	Projet d'appui à la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose	Santé	1 080 000 Euro	05/09/2006	Décembre 2008
AFD	Projet de renforcement des services de santé	Santé	6 000 000 Euro	31/7/2006	31/12/2010

## Appendice IV: Carte du pays et de la Zone du Projet



*Cette carte a été établie par le personnel du Groupe de la BAD exclusivement à l'usage des lecteurs du rapport auquel elle est jointe. Les dénominations utilisées et les frontières figurant sur cette carte n'impliquent de la part du Groupe de la BAD et de ses membres aucun jugement concernant le statut légal d'un territoire ni aucune approbation ou acceptation de ses frontières.*



## Appendice V : Coûts détaillés du projet

	Qté	Unité	PU (UC) x1000	PU (FCFA) x1000	Total (UC) x1000	Total (FCFA) x1000	FAD (UC) x1000	FAD (FCFA) x1000
<b>COMPOSANTE I : RENFORCEMENT DES CAPACITES</b>								
<b>B. Biens</b>								
Acquisition de kits agricoles	80	unité	0,20	152,25	16	12180,02	16,00	12180,02
Acquisition de kits de pêche	80	unité	0,25	190,31	20	15225,02	20,00	15225,02
Acquisition de kits d'élevage	80	unité	0,15	114,19	12	9135,01	12,00	9135,01
Acquisition de plateformes multifonctionnelles	150	unité	3,50	2664,38	525	399656,78	525,00	399656,78
Equipements pédagogiques Centre Formation paysans de Kongbo	1	lot	30,00	22837,53	30	22837,53	30,00	22837,53
Equipements pédagogiques Centre Formation paysans de Mobaye	1	lot	30,00	22837,53	30	22837,53	30,00	22837,53
Equipements pédagogiques Centre Formation paysans de Bouca	1	lot	30,00	22837,53	30	22837,53	30,00	22837,53
Equipements techniques Cellule des technologies appropriées	1	lot	20,00	15225,02	20	15225,02	20,00	15225,02
Equipements techniques Atelier audiovisuel	1	lot	20,00	15225,02	20	15225,02	20,00	15225,02
<b>Sous-total Biens</b>					<b>703,00</b>	<b>535 159,45</b>	<b>703,00</b>	<b>535 159,45</b>
<b>C. Services</b>								
Formations à l'étranger :								
-Formation des formateurs spécialisés dans formation des handicapés visuels	4	pers.	5,50	4187	22	16747,52	22,00	16747,52
-Formation des formateurs spécialisés dans formation des handicapés auditifs	4	pers.	5,50	4187	22	16747,52	22,00	16747,52
Formation locale de 100 cadres des ministères en conception/mise en œuvre/suivi des projets.	4	session	8,00	6 090,01	32	24360,03	32,00	24360,03
Services des ONG pour la sensibilisation et IEC	4	Unité	50,00	38 062,55	200	152250,20	200,00	152250,20
<b>Sous-total Services</b>					<b>276</b>	<b>210 105,28</b>	<b>276</b>	<b>210 105,28</b>
<b>D. Fonctionnement</b>								
Recyclage des agents et techniciens développement communautaire et rural	4	session	9,50	7 231,88	38	28927,54	38,00	28927,54
Formation de 1500 paysans pour l'amélioration des techniques de production	30	session	8,00	6 090,01	240	182700,24	240,00	182700,24
Recyclage du personnel affecté aux infrastructures réhabilitées et construites	2	session	10,00	7 612,51	20	15225,02	20,00	15225,02
Petites formations à la carte			Forfait	Forfait	25	19031,28	25,00	19031,28
Fournitures et consommables Cellule des technologies appropriées	1	lot	17	12941	17	12941,27	17,00	12941,27
Fournitures et consommables Atelier audiovisuel	1	lot	17	12941	17	12941,27	17,00	12941,27
<b>Sous-total Fonctionnement</b>					<b>357</b>	<b>271 766,607</b>	<b>357</b>	<b>271 766,607</b>
<b>Total Composante I</b>					<b>1 336,00</b>	<b>1017031,34</b>	<b>1 336,00</b>	<b>1017031,34</b>
<b>COMPOSANTE II : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES</b>								
<b>A. Travaux</b>								
<b>A1 - Réhabilitation des Infrastructures de base</b>								
Ecoles	25	Ouvrage	19,00	14 463,77	475,00	361594,23	475,00	361594,23
Centres de santé	30	Ouvrage	15,00	11 418,77	450,00	342562,95	450,00	342562,95
Marchés ruraux	25	Ouvrage	12,00	9 135,01	300,00	228375,30	300,00	228375,30
Pharmacies villageoises	20	Ouvrage	9,00	6 851,26	180,00	137025,18	180,00	137025,18
<b>Sous-total Travaux de réhabilitation</b>					<b>1 405,00</b>	<b>1 069 557,66</b>	<b>1 405,00</b>	<b>1 069 557,66</b>
<b>A2 - Construction de nouvelles infrastructures de base</b>								
Ecoles	30	Ouvrage	26,00	19 792,53	780,00	593775,78	780,00	593775,78
Centres de santé	20	Ouvrage	20,00	15 225,02	400,00	304500,40	400,00	304500,40
Aires de séchage	35	Ouvrage	7,00	5 328,76	245,00	186506,50	245,00	186506,50
Magasins de stockage de produits et récoltes	30	Ouvrage	7,00	5 328,76	210,00	159862,71	210,00	159862,71
Marchés ruraux	30	Ouvrage	15,00	11 418,77	450,00	342562,95	450,00	342562,95
Forages et puits	80	Ouvrage	2,40	1 827,00	192,00	146160,19	192,00	146160,19
Ponts ruraux et ouvrages de franchissement	5	Ouvrage	29,00	22 076,28	145,00	110381,40	145,00	110381,40
<b>Sous-total Constructions nouvelles</b>					<b>2 422,00</b>	<b>1 843 749,92</b>	<b>2 422,00</b>	<b>1 843 749,92</b>
<b>Sous-total Travaux</b>					<b>3 827,00</b>	<b>2913307,58</b>	<b>3 827,00</b>	<b>2913307,58</b>
<b>B. Biens</b>								
Equipements pour écoles					125,5	95537,00	125,50	95537,00
Equipements pour centres de santé					85	64706,34	85,00	64706,34
<b>Sous-total Biens</b>					<b>210,50</b>	<b>160 243,34</b>	<b>210,50</b>	<b>160243,34</b>
<b>C. Services</b>								
Etudes techniques et contrôle des travaux					459,24	349596,91	459,24	349596,91
MOD Infrastructures (AGETIP CAF)					229,62	174798,45	229,62	174798,45
<b>Sous-total Services</b>					<b>688,86</b>	<b>524395,36</b>	<b>688,86</b>	<b>524395,36</b>

<b>D. Fonctionnement</b>									
Fournitures pour les écoles						30,00	22837,53	30,00	22837,53
Fournitures pour les centres de santé						30,00	22837,53	30,00	22837,53
<b>Sous-total Fonctionnement</b>						<b>60,00</b>	<b>45 675,06</b>	<b>60,00</b>	<b>45675,06</b>
<b>Total Composante II</b>									
						<b>4 786,36</b>	<b>3643621,34</b>	<b>4 786,36</b>	<b>3643621,34</b>
<b>COMPOSANTE III : GESTION ET SUIVI EVALUATION</b>									
<b>A. Travaux</b>									
Réhabilitation des locaux de l'UEC	1	Unité	15,00	11 418,77	15,00	11 418,77	15,00	11 418,77	11 418,77
Rehabilitation des locaux des 4 UER	4	Unité	19,00	14 463,77	76,00	57855,08	76,00	57855,08	57855,08
<b>Sous-total Travaux</b>						<b>91,00</b>	<b>69 273,84</b>	<b>91,00</b>	<b>69273,84</b>
<b>B. Biens</b>									
Vehicule Tous Terrains pour l'UEC	1	véh	32,00	24 360,03	32,00	24360,03	32,00	24360,03	24360,03
Vehicules Tous Terrains pour les 4 UER	2	véh	32,00	24 360,03	64,00	48720,06	64,00	48720,06	48720,06
Equipements informatiques et matériel de bureau pour UEC et UER	8	lot	2,23	1 697,59	17,84	13580,72	17,84	13580,72	13580,72
Mobilier de bureau pour UEC et UER	8	lot	1,30	989,63	10,40	7917,01	10,40	7917,01	7917,01
Acquisition d'un système de communication par radio pour l'UEC et les UER	1	radio	12,00	9 135,01	12,00	9135,01	12,00	9135,01	9135,01
<b>Sous-total Biens</b>						<b>136,24</b>	<b>103 712,84</b>	<b>136,24</b>	<b>103712,84</b>
<b>C. Services</b>									
Coordonnateur du projet à l'UEC	60	mois	2,70	2 055,38	162,00	123322,66	162,00	123322,66	123322,66
Spécialiste en passation des marchés à l'UEC	60	mois	1,75	1 332,19	105,00	79931,36	105,00	79931,36	79931,36
Spécialiste en gestion financière à l'UEC	60	mois	1,75	1 332,19	105,00	79931,36	105,00	79931,36	79931,36
Spécialiste en suivi-évaluation à l'UEC	60	mois	0,75	570,94	45,00	34256,30	45,00	34256,30	34256,30
Spécialiste en développement communautaire/rural à l'UEC	60	mois	0,50	380,63	30,00	22837,53	30,00	22837,53	22837,53
Comptable à l'UEC	60	mois	0,25	190,31	15,00	11418,77	15,00	11418,77	11418,77
Secrétaire à l'UEC	60	mois	0,20	152,25	12,00	9135,01	12,00	9135,01	9135,01
Chauffeurs à l'UEC	60	mois	0,12	91,35	7,20	5481,01	7,20	5481,01	5481,01
Gardien à l'UEC	60	mois	0,07	53,29	4,20	3197,25	4,20	3197,25	3197,25
Administrateurs de projet dans les 4 UER	240	mois	0,50	380,63	120,00	91350,12	120,00	91350,12	91350,12
Spécialistes en passation des marchés dans les 4 UER	240	mois	0,45	342,56	108,00	82215,11	108,00	82215,11	82215,11
Chauffeurs dans les 4 UER	240	mois	0,12	91,35	28,80	21924,03	28,80	21924,03	21924,03
Gardiens dans les 4 UER	240	mois	0,07	53,29	16,80	12789,02	16,80	12789,02	12789,02
Services de consultants pour l'audit du projet	5	ans	10,00	7 612,51	50,00	38062,55	50,00	38062,55	38062,55
Services de consultants pour l'élaboration du manuel des procédures du projet	4	h/m	6,00	4 567,51	24,00	18270,02	24,00	18270,02	18270,02
Services de consultant pour l'élaboration du rapport d'achèvement	2	h/m	2,08	1 583,40	4,16	3166,80	4,16	3166,80	3166,80
Services de consultants pour la réalisation des enquêtes et études (ICASEES)				Forfait	Forfait	50,00	38062,55	50,00	38062,55
<b>Sous-total Services</b>						<b>887,16</b>	<b>675 351,44</b>	<b>887,16</b>	<b>675351,44</b>
<b>D. Fonctionnement</b>									
Missions de suivi des activités sur le terrain pour UEC et les UER	4	10	trim	0,46	350,18	18,40	14007,02	18,40	14007,02
Missions du personnel de l'UEC à la Banque (Bureau CMFO et Siège)	2	4	an	2,00	1 522,50	16,00	12180,02	16,00	12180,02
Fournitures de bureau et consommables informatiques				Forfait	Forfait	23	17508,77	23,00	17508,77
Consommations diverses (eau, électricité, etc.)				Forfait	Forfait	23	17508,77	23,00	17508,77
Frais de communications (téléphone, fax, courrier postal)				Forfait	Forfait	20	15225,02	20,00	15225,02
Maintenance et entretien des équipements de bureau				Forfait	Forfait	22	16747,52	22,00	16747,52
Maintenance et entretien du matériel roulant				Forfait	Forfait	23	17508,77	23,00	17508,77
Carburant et lubrifiants				Forfait	Forfait	23,15	17622,96	23,15	17622,96
Missions de suivi des activités pour les membres du Comité de pilotage	5	Visites	0,42	319,73	2,10	1598,63	2,10	1598,63	1598,63
<b>Sous-total Fonctionnement</b>						<b>170,65</b>	<b>129 907,48</b>	<b>170,65</b>	<b>129907,48</b>
<b>Total Composante III</b>									
						<b>1 285,05</b>	<b>978 245,60</b>	<b>1 285,05</b>	<b>978 245,60</b>
<b>Total Coût de base</b>									
						<b>7407,41</b>	<b>5638898,27</b>	<b>7407,41</b>	<b>5638898,27</b>
<b>Provisions pour les aléas d'exécution (5%)</b>									
						<b>370,37</b>	<b>281944,91</b>	<b>370,37</b>	<b>281944,91</b>
<b>Provision pour la hausse des prix (3%)</b>									
						<b>222,22</b>	<b>169166,95</b>	<b>222,22</b>	<b>169166,95</b>
<b>Coût total du projet</b>									
						<b>8000,00</b>	<b>6090010,13</b>	<b>8000,00</b>	<b>6090010,13</b>

# **ANNEXES TECHNIQUES**

## **A. Agenda de développement du pays, aperçu du secteur et soutien des bailleurs de fonds**

1 La République centrafricaine (RCA) a connu au cours de ces deux dernières décennies, de longues périodes de guerres civiles, de violences, et de troubles politiques et sociaux. Ces événements ont déstructuré l'économie et entraîné la destruction des infrastructures sociales de base ainsi qu'une paupérisation accrue de la population. Les indicateurs économiques et sociaux du pays sont aujourd'hui parmi les plus bas au monde, malgré les richesses naturelles dont il dispose. Mais, depuis le changement de régime intervenu en mars 2003, la situation politique s'est progressivement apaisée et des élections générales ont été organisées en 2005. Pour faire face à la situation économique et financière difficile du pays, le Gouvernement a initié des réformes structurelles importantes, avec l'appui des partenaires, et a lancé la préparation d'un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) qui a été finalisé en 2007 et qui couvre la période de 2008 à 2010.

2. Le DSRP s'appuie sur les quatre piliers suivants : (i) restaurer la sécurité, consolider la paix et prévenir les conflits ; (ii) promouvoir la bonne gouvernance et l'Etat de droit ; (iii) rebâtir et diversifier l'économie ; et (iv) développer le capital humain. Les principaux objectifs à moyen et long terme de cette stratégie sont : (i) doubler le revenu par tête d'ici 2015 grâce à une croissance forte, durable, équilibrée et équitable ; (ii) faciliter l'accès aux services sociaux de base pour renforcer le capital humain ; et (iii) instaurer l'égalité entre filles et garçons dans l'enseignement primaire et secondaire notamment d'ici 2015 et éliminer les exclusions. Le montant des dépenses publiques nécessaires à la mise en œuvre du DSRP est estimé à 750 milliards FCFA, avec des besoins de financements à rechercher estimés à 577,5 milliards FCFA. Le Groupe de la Banque africaine de développement a été sollicité par le Gouvernement, avec d'autres partenaires, pour contribuer à la mise en œuvre de cette stratégie. Le projet communautaire de développement et d'appui aux groupes vulnérables est la réponse du Groupe de la Banque à la sollicitation du Gouvernement. Le projet est cofinancé avec la Banque Mondiale et il est conforme au pilier n° 4 du DSRP qui prévoit de développer le capital humain, et au Document de Stratégie de Partenariat Pays Conjointe (DSPPC) préparé par la Banque Mondiale et la Banque pour la RCA pour la période de 2009 à 2012. Il permettra à la RCA d'améliorer le niveau de vie des populations et le niveau de ses indicateurs sociaux vers l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement.

3. Le secteur social en RCA a particulièrement souffert des nombreuses crises qu'a connues le pays. Le niveau des principaux indicateurs sociaux est plus faible que celui des pays voisins, et est en constante diminution depuis une décennie. Le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, estimé à 156 079 FCFA, représente 67,2% de la population et l'espérance de vie à la naissance est de 44,7 ans contre 54,2 ans en Afrique. Le pays est situé au 171<sup>ème</sup> rang sur 174 pays dans le classement des pays selon le niveau de l'IDH. Dans le domaine de l'éducation, plus de la moitié des enfants en âge d'être scolarisés ne sont pas inscrits dans les écoles. Le taux de scolarisation dans le préscolaire est de 4% seulement. Dans le primaire, il est de 56%, contre une moyenne de 96,7% en Afrique. L'efficacité du système éducatif est faible. Le ratio élèves/enseignants est l'un des plus élevés en Afrique avec des taux de 293 dans la préfecture de l'Ouham-Pende et 199 dans la préfecture de Nana-Gribizi en 2004, par exemple, alors que ces taux étaient respectivement

de 80 et 85 dans les mêmes préfectures avant les conflits. Le taux d'achèvement dans le primaire est de 31%, et le taux de redoublement est de 30%. Le taux d'analphabétisme des adultes est de 51,4% contre une moyenne de 43,3% en Afrique. Pour corriger ces situations, le Gouvernement a élaboré un Plan National de Développement de l'Éducation 2000-2010, un Plan National d'Action de l'Éducation Pour Tous (PNA-EPT) 2004-2011, et une Stratégie nationale du secteur de l'éducation 2008-2020 dont les principaux objectifs sont repris dans le DSRP. Mais ces documents de politiques n'ont jamais été appliqués, essentiellement à cause de l'insuffisance des ressources financières. Les dépenses consacrées à l'éducation représentent, en RCA, seulement 3,2% du PIB contre 4,7% en Afrique.

4. Dans les domaines de la santé et de la protection sociale, le pourcentage de la population ayant accès aux services de santé est de 52% contre 61,7% en Afrique et les dépenses publique consacrées à la santé représentent seulement 1,6% du PIB contre 5,6% en Afrique. Il en résulte que le taux de mortalité infantile est de 132 pour 1000 naissances vivantes, le taux de mortalité maternelle est de 1355 pour 100 000 naissances vivantes, et le taux de prévalence du VIH/SIDA parmi les 15-49 ans est de 6,3%. Ces taux sont parmi les plus élevés en Afrique. En outre, seulement un tiers des enfants sont vaccinés en RCA. Le personnel médical et paramédical est en nombre très insuffisant, car le nombre de médecins et d'infirmières pour 100 000 habitants est respectivement de 4,5 et 28,8 contre 38,2 et 110,7 en Afrique. Cette situation explique le fait qu'un quart des accouchements sont effectués par des accoucheuses traditionnelles. Un tiers de la population n'a pas accès à l'eau potable et à l'assainissement, ce qui explique les niveaux élevés de la fréquence des maladies d'origine hydrique et des maladies infectieuses. Le Gouvernement a élaboré pour la période de 2006 à 2015 un Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) dont les axes stratégiques sont : (i) le renforcement des capacités du cadre institutionnel ; (ii) le renforcement de la lutte contre la maladie (VIH/SIDA, tuberculose, paludisme, PCIME, etc.), et la gestion des urgences et catastrophes ; (iii) la promotion de la santé de la reproduction ; et (iv) la promotion d'un environnement propice à la santé.

5. Les principaux bailleurs de fonds de la RCA ont repris leur coopération avec le pays en 2006. Depuis cette date, l'aide publique au développement (APD) a augmenté. Elle est passée, par exemple de 110,80 millions de dollars EU en 2005 à 252,17 millions de dollars EU en 2006. La Banque Mondiale est le premier partenaire de la RCA, suivie par l'Union européenne, et de la Banque. En 2006, la structure de l'APD était la suivante : (i) l'APD était essentiellement de source multilatérale (82%) ; (ii) l'APD a consisté principalement en des dons (93%) ; (iii) l'APD a été livrée en grande partie sous forme d'appui budgétaire ou d'appui à la balance des paiements (59%) ; (iv) l'APD était destinée en grande partie au règlement des arriérés de la RCA envers la Banque et la Banque mondiale ; et (v) l'APD a été absorbée principalement par le secteur de l'administration (57%).

## **B. Soutien des arguments clés du rapport**

### **B1. Principaux enseignements**

Projet	Montant	Période d'exécution	Zone d'intervention	Rating	Principaux enseignements
Projet d'extension et de modernisation du réseau téléphonique de Bangui	10 millions d'UC	1981-1987	Bangui		(i) La formation du personnel sans une motivation appropriée décourage celui-ci et affecte le rendement du service ; et (ii) Pour les services publics, le taux interne de rentabilité économique devrait être calculé pour permettre une évaluation de la contribution du projet à l'économie
Projet de développement rural des régions caféières de Mbaïki et Berberati	9,73 millions d'UC	1983-1994	Mbaïki et Berberati	1,45	(i) L'emprunteur doit s'impliquer dans le projet dès le début de sa préparation, pour s'assurer que les besoins sont bien pris en compte et pour une bonne appropriation ; (ii) les études techniques détaillées doivent être réalisées avant l'évaluation du projet.
Projet d'appui aux réformes économiques (PARE I)	6,5 millions d'UC	2007-2008	Ensemble du pays		(i) La volonté politique et l'engagement du Gouvernement sont des facteurs essentiels pour permettre la mise en œuvre des réformes ; (ii) Une bonne coordination des bailleurs de fonds est nécessaire ; et (iii) la nécessité de tenir compte des capacités du pays dans la fixation du rythme d'exécution des mesures

### **B2. Dispositions d'exécution**

#### **Organe d'exécution**

2.1 Les dispositions d'exécution comprennent un niveau national, à Bangui, et un niveau local, dans les régions de la zone du projet. Au niveau national, une Unité d'exécution centrale du projet (UEC) sera créée au sein de la direction générale des études, de la planification et des services d'appui, chargée de la coordination des directions régionales (DGEPSACDR) du Ministère des affaires sociales, de la solidarité nationale et de la famille (MASSNF). L'UEC aura la composition suivante : 1 Coordonnateur du projet, 1 Spécialiste en passation des marchés, 1 Spécialiste en suivi-évaluation, 1 Spécialiste en développement rural, 1 Spécialiste en gestion financière, 1 Comptable et des personnels de soutien (une secrétaire, deux chauffeurs et un gardien). L'UEC rendra compte au Ministre chargé des affaires sociales, qui assurera la tutelle du projet et présidera le Comité national de pilotage. Au niveau local, les activités du projet dans les régions de la zone d'intervention seront coordonnées par 4 Unités d'exécution régionales (UER), qui seront les prolongements de l'UEC dans les régions.

2.2 La création de l'UEC et des UER est justifiée principalement par la faiblesse des capacités dans l'administration, et le sous-équipement des services publics. En effet, la RCA est un pays post-conflit dont plusieurs cadres ont émigré dans des pays voisins ou lointains et ne sont pas rentrés, malgré la normalisation progressive de la situation du pays. Les ressources humaines compétentes disponibles dans le pays sont insuffisantes et se trouvent essentiellement au Ministère du Plan et de l'Economie et au Ministère des Finances. La

quasi-totalité des autres ministères manquent de ressources humaines qualifiées et compétentes, d'équipements, de mobilier de bureau et de matériel roulant. Par ailleurs, les agents de l'État paraissent démotivés, en raison de la modicité des salaires et de l'irrégularité de leur paiement. La situation actuelle des ministères techniques sectoriels ne leur permet pas d'exécuter avec efficacité un projet de développement tel que le projet PDCAGV. La création de l'UEC et des UER, qui seront équipées par le projet et composées de consultants, permettra au projet de disposer des moyens modernes de travail et garantira un transfert positif de connaissances des consultants vers les cadres du MASSNF. Des alternatives telles que le recours à une agence du Système des Nations unies ou une ONG internationale ont été examinées et rejetées pour les principales raisons suivantes : (i) les agences des Nations unies présentes en RCA ne sont pas outillées pour gérer directement des projets ; (ii) le nombre d'ONG internationales est très limité en RCA et les ONG qui sont présentes dans le pays sont concentrées dans la capitale, à Bangui ; (iii) le recours à une agence du Système des Nations unies ou à une ONG internationale ne permet pas aux nationaux de bénéficier de l'expertise des cadres de ces institutions ; et (iv) des expériences non concluantes de recours à des agences du Système des Nations unies ou à des ONG internationales ont été vécues en RCA par d'autres bailleurs de fonds, dont la Banque Mondiale.

Partenaires d'exécution :

2.3 Le projet utilisera les services des partenaires suivants :

AGETIP CAF : L'Agence d'exécution des travaux d'intérêt public en Centrafrique (AGETIP CAF) sera responsable du volet génie civil et agira en qualité de maître d'ouvrage délégué. Elle signera à cet effet une convention avec le MASSNF. L'AGETIP CAF procédera au recrutement des bureaux d'études et des entreprises, sur la base des dossiers d'appels types de la Banque qui seront soumis à l'avis de la Banque. Elle supervisera et coordonnera les activités des bureaux d'études et des entreprises. Elle effectuera à cet effet des visites sur le terrain au moins une fois par trimestre. L'AGETIP CAF a été créée en 1994 mais existe sous sa forme actuelle depuis 2004. Elle est composée d'une direction générale, d'une direction technique et d'une direction administrative et financière. Le personnel technique comprend une demi-douzaine d'ingénieurs et d'architectes mais l'AGETIP a la possibilité de recruter des personnels temporaires en fonction des marchés à exécuter. L'AGETIP a déjà réalisé des prestations pour la Banque mondiale, l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE). Ses principales réalisations en tant que maître d'ouvrage délégué sont résumées ci-après :

Tableau 2.1 – Résumé des principales réalisations d'AGETIP-CAF

Projet	Bailleur de fonds	Montant des travaux (en FCFA)	Nbre d'entreprises recrutées et supervisées	Observation
Projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures et services urbains	Banque Mondiale	9 000 000 000	21	En cours
Projet de renforcement des services de santé	AFD	1 532 641 563	2	En cours
Projet de travaux à haute intensité de main d'œuvre I	AFD	1 257 703 120		Achevé
Projet HIMO II	AFD	1 457 500 000	16	Achevé
Projet HIMO III	AFD	2 295 849 500	38	Achevé
Projet PRESCA	Ambassade de France	107 100 000	2	Achevé
Travaux de Galabadja	UE	3 279 785 000	2	En cours

ICASEES : L'Institut centrafricain des statistiques et d'études économiques et sociales (ICASEES) a été créé en 2005, sous la tutelle du Ministère de l'économie, du plan et de la coopération internationale. Il a la responsabilité de la collecte et du traitement des données statistiques en RCA. Il réalisera pour le projet trois enquêtes et signera à cet effet une convention avec le MASSNF : une enquête au début des activités, pour déterminer la situation de référence, une enquête à mi-parcours, pour évaluer les progrès réalisés et préparer la revue à mi-parcours du projet, et une enquête à la fin du projet pour évaluer l'impact final du projet. Pour l'accomplissement de ses missions, l'ICASEES a un effectif d'environ 100 cadres (ingénieurs statisticiens, adjoints techniques statisticiens, démographes, sociologues, économistes, etc.). Il a des délégations dans les 7 régions du pays. Les principales réalisations de l'ICASEES au cours des dernières années sont : le recensement général de la population et de l'habitat en 2003, l'enquête MICS en 2006 et la réalisation des enquêtes et études préparatoires du DSRP.

#### Arrangements institutionnels

2.4 Le Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale et de la Famille assurera la tutelle technique du projet, et travaillera en coordination avec les principaux autres ministères concernés par les activités du projet. Le choix du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale et de la Famille est justifié par le fait que la promotion des groupes vulnérables fait partie des attributions de ce ministère, contenues dans le décret n° 05.012 du 13 janvier 2005 portant organisation et fonctionnement de ce ministère, et dans l'arrêté n° 012/MFASSN/CAB/SG/DGEPSACCDR.04 du 23 août 2004 portant définition des attributions des services du même ministère.

2.5 Un Comité national de pilotage (CNP) supervisera l'action de l'UEC. Le CNP sera composé d'un représentant de chacun des ministères suivants : Ministère chargé de l'Education Nationale, Ministère chargé de la Santé Publique, Ministère chargé de l'Hydraulique, Ministère chargé du Plan, Ministère chargé de l'Administration du territoire, Ministère chargé de la reconstruction des édifices publics, Ministère chargé de l'environnement. Il sera présidé par le Ministre des affaires sociales et se réunira deux fois par an.



Tableau 2.2 – Résumé des dispositions d’exécution du projet

STRUCTURES D’EXECUTION DU PROJET	RESPONSABILITÉS
Unité d’exécution centrale (UEC)	L’UEC est chargée de la gestion du projet au quotidien, et est l’interlocuteur de la Banque. Elle est chargée de la préparation des dossiers d’acquisitions et du lancement des consultations, sauf pour le volet Infrastructures communautaires qui a été délégué à l’AGETIP CAF. Elle est également chargée de la préparation des dossiers de demande de décaissement. Elle est responsable de la gestion des moyens matériels, humains et financiers du projet, et de l’élaboration des rapports d’activités du projet. L’UEC rend compte au Ministre des affaires sociales, au Comité national de pilotage et à la Banque.
Unités d’exécution régionales (UER)	Les Unités d’exécution régionales (UER) sont les prolongements de l’UEC dans les régions. Elles contribuent à la préparation des dossiers d’acquisitions et de demande de décaissement, qui sont par la suite consolidés et finalisés par l’UEC. Elles coordonnent la mise en œuvre des activités du projet dans leurs régions respectives, et assurent le suivi de l’exécution des contrats. Les UER examinent les rapports d’activités des partenaires d’exécution du projet, et contribuent à la préparation des rapports trimestriels d’activités du projet en fournissant à l’UEC des informations relatives aux réalisations dans leurs régions respectives. Elles gèrent les moyens matériels, humains et financiers mis à leur disposition par l’UEC. Les Administrateurs des UER rendent compte au Coordonnateur de l’UEC.
AGETIP-CAF	L’AGETIP-CAF intervient dans le projet en tant que maître d’ouvrage délégué du volet Infrastructures. A ce titre, elle prépare les dossiers de consultation pour le recrutement des bureaux d’études et de contrôle, et des entreprises de travaux. L’AGETIP-CAF transmet les dossiers à l’UEC qui, à son tour, les soumet à la Banque pour avis. Après l’obtention de l’avis favorable de la Banque, l’AGETIP-CAF lance les consultations et signe les contrats avec les bureaux d’études et de contrôle, ainsi qu’avec les entreprises de travaux sélectionnés. L’AGETIP-CAF procède également au paiement des bureaux d’études et des entreprises de travaux avec les ressources mises à sa disposition à cet effet par la Banque. Elle rend compte à l’UEC.

### B3. Gestion financière et dispositions de décaissement

3.1 Le système de gestion financière du pays repose principalement sur le Ministère des Finances et du Budget et le Ministère du Plan, de l’Economie et de la Coopération Internationale. Les ressources sont affectées par ministère et institution de la République, avec des ordonnateurs du budget dans chaque ministère et institution. Mais le paiement des dépenses est centralisé au Trésor Public. Le contrôle de l’exécution des dépenses budgétaires est assuré à divers niveaux dans les ministères techniques sectoriels, au Ministère du Plan, de l’Economie et de la Coopération Internationale, au Ministère des Finances et du Budget, ainsi que par les Inspecteurs Généraux d’État. Malgré ce système mis en place, des problèmes de gouvernance sont régulièrement évoqués en RCA dans la gestion des finances publiques, mais des améliorations ont été enregistrées ces derniers temps grâce aux programmes d’appui

aux réformes économiques financés par des partenaires dont la Banque. En ce qui concerne les ressources du don, les risques d'une mauvaise utilisation seront réduits car les principales dépenses seront effectuées par des paiements directs aux entrepreneurs, fournisseurs ou consultants. Seules les ressources destinées aux dépenses courantes de fonctionnement seront transférées dans le compte spécial du projet, mais leur utilisation fera l'objet de contrôles stricts lors des missions de la Banque et lors des audits annuels du projet.

3.2 Les dispositions du projet en matière de décaissement seront établies conformément au Manuel des décaissements de la Banque. Parmi les quatre méthodes de décaissement proposées par la Banque à ses clients, deux seront utilisées pour le projet : (i) la méthode du Compte spécial, par laquelle la Banque mettra à la disposition du Donataire une avance sur le don, versée dans un compte spécial, à utiliser exclusivement pour les dépenses éligibles aux ressources du don ; et (ii) la méthode du paiement direct par laquelle la Banque paiera directement le fournisseur de biens, travaux ou services, sur demande du Donataire. Les décaissements se feront selon le calendrier des dépenses du projet et la liste des biens et services, et le montant plancher des demandes de décaissement sera fixé à 20 000 UC, sauf dans les cas prévus par le Manuel de décaissement. En ce qui concerne la méthode du Fonds de roulement ou du Compte spécial, les décaissements couvriront des périodes de six mois, et le premier fonds de roulement sera payé par le FAD dans le compte spécial ouvert à cet effet, sur présentation d'un programme d'activités et d'un budget prévisionnel. Les paiements suivants se feront après justification de : (i) l'utilisation d'au moins 50% du précédent décaissement, et (ii) la totalité des décaissements antérieurs, le cas échéant. Le tableau 2.6 du rapport présente le calendrier des dépenses du projet par composante et par année.

#### B4. Dispositions de passation des marchés

4.1 Les dispositions relatives à l'acquisition des biens, travaux et services sont résumées dans le tableau ci-après. Toute acquisition de biens, travaux et services financés par le FAD se fera conformément aux règles et procédure de la Banque pour l'acquisition des biens et travaux ou, selon les cas, conformément aux règles et procédure de la Banque pour l'utilisation des services de consultants, en utilisant les dossiers types d'appel d'offres appropriés de la Banque. L'organe d'exécution du projet sera responsable de la passation des marchés des biens, travaux et services.

**Tableau 4.1 - Résumé des dispositions relatives aux acquisitions (en milliers d'UC)**

	Modes d'acquisition				Total
	AOI	AON	Autre*	LR	
<b>A. Travaux</b>					
Réhabilitations et constructions		4225			4225
<b>Sous-total Travaux</b>		4225			4225
<b>B. Biens</b>					
Véhicules			146		146
Acquisition de kits et de plateformes multifonctionnelles	580				580
Equipements spécialisés pour les CFP, la CTA, l'ATAV	190				190
Equipements informatiques pour l'UEC et les UER		23			23
Mobilier de bureau pour l'UEC et les UER		20			20
Equipements pour écoles et centres de santé		350			350
Système de communication par radio		16			16
<b>Sous-total Biens</b>	770	409	146		1325
<b>C. Services</b>					
Formations à l'étranger				110	110
Activités de sensibilisation/IEC				250	250
MOD Infrastructures (AGETIP CAF)			275		275
Etudes techniques et contrôle des travaux				500	500
Coordonnateur, Spécialistes en passation des marchés, Spécialiste en gestion financière, Spécialiste en suivi-évaluation, Spécialiste en développement communautaire / rural, Administrateurs, Comptable				390	390
Audit, Elaboration du manuel des procédures, Elaboration du RAP				110	110
Enquêtes et études (ICASEES)			120		120
Formation 100 cadres des ministères				100	0
<b>Sous-total Services</b>			395	1460	1855
					0
<b>D. Fonctionnement</b>					
Secrétaires, chauffeurs, gardiens			80		80
Suivi des activités sur le terrain			25		25
Formations locales			325		325
Missions à la Banque			25		25
Fournitures de bureau, Entretien du matériel roulant et des autres équipements, Carburant, Consommations diverses			140		140
<b>Sous-total Fonctionnement</b>			595		595
<b>TOTAL</b>	770	4634	1136	1460	8000

Légende

« Autre » signifie : consultation de fournisseurs, gré à gré.  
 AOI signifie : Appel d'offres international  
 AON signifie : Appel d'offres national  
 LR signifie : Liste restreinte

Travaux (4,22 millions d'UC)

4.2 L'acquisition des travaux, d'un montant global de 4,22 millions d'UC et estimée à environ 250 000 UC par contrat se fera selon des procédures d'appel d'offres national. Cette procédure est retenue en raison de la taille des infrastructures à réaliser, et de l'existence sur le marché national d'un nombre suffisant d'entreprises pour garantir la concurrence. Les entreprises seront sélectionnées par AGETIP CAF, qui agira en qualité de maître d'ouvrage délégué, en utilisant les documents d'appel d'offres types de la Banque.

Biens (1,32 millions d'UC)

4.3 Les marchés de biens pour l'acquisition des kits et des plateformes multifonctionnelles (0,580 million d'UC), l'acquisition des équipements spécialisés pour les

centres de formation des paysans, la cellule des technologies appropriées, et l'atelier audiovisuel (0,19 million d'UC), seront passés selon les procédures d'appel d'offres international. L'acquisition des équipements informatiques pour l'UEC et les UER (0,023 million d'UC), du mobilier pour l'UEC et les UER (0,020 million d'UC), des équipements spécialisés pour les écoles et centres de santé (0,35 million d'UC), d'un système de communication par radio (0,016 million d'UC), se fera par appel d'offres national. Cette procédure est retenue en raison de la faiblesse des montants prévus, de l'existence sur le marché national d'un nombre suffisant de fournisseurs pour garantir la concurrence, et de la nécessité d'assurer la maintenance des équipements. L'acquisition des 3 véhicules (0,146 million d'UC) se fera par consultation des fournisseurs. Les marchés seront passés par l'UEC.

#### Services (1,85 millions d'UC)

4.4 Le processus de sélection des services suivants se fera à travers des listes restreintes : i) les formations à l'étranger (0,110 million d'UC), ii) les activités d'IEC (0,250 million d'UC), iii) les études techniques et le contrôle des travaux (0,500 million d'UC), iv) l'audit, l'élaboration du manuel des procédures, et l'élaboration du rapport d'achèvement (0,110 million d'UC), v) la formation des cadres des ministères en conception, mise en œuvre et suivi des programmes de lutte contre la pauvreté (0,100 million d'UC) et vi) le recrutement du Coordonnateur du projet, du Spécialiste en passation des marchés, du Spécialiste en gestion financière, du Spécialiste en suivi-évaluation, du Spécialiste en développement rural, des Administrateurs et du Comptable (0,390 million d'UC). Pour les formations à l'étranger, la formation des cadres des ministères en conception, mise en œuvre et suivi des projets, les études techniques et le contrôle des travaux, et l'élaboration du manuel des procédures, la sélection sera basée sur la qualité et le coût. Pour les activités d'IEC, et l'audit, la sélection se fera au moindre coût. Les consultants chargés de la réalisation des études et du contrôle des travaux seront recrutés par AGETIP-CAF, qui agira en qualité de maître d'ouvrage délégué chargé du volet génie civil. Toutes les autres acquisitions seront effectuées par l'UEC.

4.5 Pour les contrats estimés à moins de 200 000 UC attribués à des cabinets de consultants et de 50 000 UC attribués à des consultants individuels, le Donataire peut limiter la publication de l'avis à manifestation d'intérêt aux journaux nationaux et régionaux. Cependant, tout consultant éligible, qu'il soit régional ou pas, qui souhaite fournir les services sollicités peut exprimer son intérêt de figurer sur la liste restreinte. Pour les contrats estimés à plus de 200 000 UC pour les cabinets de consultants et de 50 000 UC pour les consultants individuels, l'avis à manifestation d'intérêt devra être publié sur le site de la Banque et dans l'UNDB.

4.6 La réalisation des enquêtes et études (120 000 UC) du projet sera confiée à l'institut centrafricain de la statistique et des études économiques et sociales (ICASEES) qui signera avec le MASSNF une convention à cet effet. L'ICASEES est une structure publique disposant de l'autonomie administrative et financière. Il est la seule structure en RCA capable de réaliser des enquêtes et études répondant aux standards internationaux. Il a réalisé en 2003 le recensement général de la population et de l'habitat de Centrafrique, en 2006 l'enquête MICS, et l'ensemble des enquêtes, études et travaux statistiques du DSRP. L'AGETIP-CAF sera recruté directement pour assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée (275 000 UC) du volet génie civil et signera à cet effet une convention avec le MASSNF. L'AGETIP CAF est une personne morale de droit privé assurant des missions d'intérêt public. Elle tient un fichier de bureaux d'études et d'entreprises locales qui lui permet de faire exécuter des prestations et

des travaux dans des délais raisonnables et de façon satisfaisante en RCA. Au cours des 4 dernières années, elle a assuré la maîtrise d'ouvrage déléguée pour des travaux d'un montant global d'environ 20 milliards FCFA financés par divers bailleurs de fonds dont la Banque Mondiale, la France et l'Union européenne.

#### Fonctionnement (0,59 million d'UC)

4.7 Les services relatifs aux formations locales (325 000 UC) seront acquis par entente directe, car les formations seront réalisées par les formateurs formés à l'étranger par le projet et par les structures du MASSNF telles que les centres de formation des paysans, pour le recycle des techniciens et agents de développement communautaire. Les acquisitions au titre du fonctionnement concernent les besoins relatifs aux missions sur le terrain, les missions du personnel du projet à la Banque, les fournitures de bureau, l'entretien du matériel roulant et des autres équipements, le carburant, et les consommations diverses. Ces acquisitions se feront par consultation de fournisseurs.

#### Divers

4.8 Les « Autres modes d'acquisitions » indiqués dans le tableau des dispositions relatives aux acquisitions seront effectués comme suit (en milliers d'UC) :

**Tableau 4.2 - Résumé des Autres modes d'acquisition (en milliers d'UC)**

Procédure	Travaux	Biens	Services	Maximum par contrat	Maximum au total
Consultation de fournisseurs à l'échelon national : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition des véhicules</li> <li>• Fournitures et consommations diverses dans le cadre des frais de fonctionnement</li> </ul>		146 130		146 60	146 130
Entente directe : <ul style="list-style-type: none"> <li>• MOD génie civil avec AGETIP-CAF</li> <li>• Enquêtes et études socio-économiques avec ICASEES</li> <li>• Formations locales dispensées par les formateurs du MFASSN</li> </ul>			275 120 325	275 120 200	275 120 325

#### Avis général de passation de marchés (AGPM)

4.9 Le texte de l'avis général de passation de marchés a été convenu avec le Donataire et sera publié sur le site Internet de la Banque et sur UN Development Business online, après l'approbation par le Conseil d'administration de la proposition de don.

#### Procédures de revue

4.10 Les documents suivants sont soumis à la revue et l'approbation de la Banque avant leur publication : (i) Avis spécifique d'appel d'offres, (ii) Dossiers d'appel d'offres ou demandes de propositions aux consultants, (iii) Rapport d'évaluation des offres incluant les recommandations relatives à l'attribution du marché, ou Rapport d'évaluation des propositions techniques des consultants, (iv) Projets de contrat pour les Biens et Travaux, s'ils sont modifiés et différents des projets de contrat figurant dans les dossiers d'appel d'offres, et (v) Projets de contrat pour les Consultants, qu'ils aient été modifiés ou pas.

#### Revue a posteriori

4.11 Les marchés de biens et travaux d'un montant inférieur ou égal à 50 000 UC seront approuvés par les organes d'exécution et revus à posteriori par la Banque. Les dossiers de passation de marchés, y compris les demandes de prix, les fiches d'évaluation et l'attribution des marchés, seront conservés auprès de l'organe d'exécution à des fins de revue périodique par des missions de supervision de la Banque ou par l'auditeur recruté à cet effet. L'audit à posteriori de la passation des marchés, dont l'objet est de vérifier si les activités de passation de marchés ont été correctes, sera entrepris à l'occasion de la première mission de supervision qui suit la fin de la passation des marchés. Toutefois, la Banque se réserve le droit d'entreprendre son audit de la passation des marchés à tout moment durant la mise en œuvre des projets. Cette revue déterminera s'il est nécessaire d'apporter des modifications ou des améliorations aux dispositions prises pour la passation des marchés. Les organes d'exécution recueilleront, tous les trimestres, des données sur la passation des marchés et les intégreront en détail dans les rapports d'activité trimestriels du projet à soumettre à la Banque.

#### Législation et réglementations nationales

4.12 La législation et la réglementation nationales régissant la passation des marchés publics en RCA ont été examinées. Les modalités de passation des marchés en RCA sont régies par la loi N° 08.017 du 6 juin 2008 portant code des marchés publics. Ce texte prévoit que les marchés de l'État dont le montant est inférieur à un million de FCFA font l'objet d'une demande de cotation, les marchés dont le montant est supérieur à un million de FCFA et inférieur aux seuils de l'obligation de publicité fixés par la loi des finances font l'objet d'une consultation des fournisseurs. Les seuils des marchés soumis à l'obligation de publicité sont fixés chaque année par la loi des finances. Ces procédures nationales, qui ne sont pas encore totalement appliquées car les textes d'application ne sont pas disponibles, ont été élaborées à la suite de la revue analytique du système de passation des marchés publics qui a été effectuée en 2006 avec l'appui de la Banque Mondiale. Le projet utilisera les règles de la Banque.

#### Organe d'exécution

4.13 L'UEC et l'AGETIP-CAF seront chargées de l'acquisition des biens, travaux, services de consultants. Les ressources humaines, les moyens matériels et logistiques, et les ressources financières prévues dans le cadre du projet pour l'UEC sont jugés suffisants pour entreprendre les activités de passation des marchés requises dans le cadre du projet. De même, les ressources, capacités, expertise et expérience de l'AGETIP-CAF ont été analysées et jugées suffisantes pour entreprendre les activités de passation des marchés prévues pour cette structure dans le cadre du projet. Les responsabilités respectives de l'UEC et de l'AGETIP en matière de passation des marchés sont présentées au tableau 2.2 de l'annexe B2.

#### Plan de passation des marchés

4.14 La Banque examinera les dispositions prises par le Donataire pour la passation des marchés dans le cadre du Plan de passation des marchés, pour s'assurer de leur conformité avec le protocole d'accord de don et ses Règles en la matière. Le Plan initial de passation des marchés couvrira toute la période d'exécution du projet. Le Donataire mettra à jour ledit plan

tous les ans ou selon que de besoin, mais sur une période de 18 mois suivant la durée de mise en œuvre du projet. Toute proposition de révision du Plan de passation des marchés sera soumise à la Banque pour approbation préalable.

B5. Dispositions d'audit

Conformément aux règles et procédures de la Banque, le projet sera audité chaque année par un cabinet externe. Les termes de référence de l'audit seront élaborés en tenant compte du modèle approuvé par la Banque et l'audit fournira des opinions spécifiques sur les états financiers du projet. Les cabinets sélectionnés seront rémunérés par la méthode du paiement direct. Les cabinets transmettront les rapports d'audit à l'UEC qui les transmettra à son tour à la Banque. Un même cabinet ne sera pas autorisé à auditer plus de deux exercices. Les premiers états financiers et rapport d'audit du projet sont prévus pour avril 2011 et couvriront les opérations comptables effectuées en 2009 ainsi que l'ensemble de l'année 2010.

B6. Analyse économique et financière

Le secteur social, dans lequel le projet est réalisé, est non marchand et les calculs économiques et financiers (TRE, TRF, VAN) prévus pour cette section sont non applicables pour ce type de projet. Le principal résultat du projet sera social et l'impact des activités productives qui seront générées par le projet est difficile à évaluer.

B7. Analyse environnementale et sociale

Etude environnementale, principaux constats et recommandations

7.1 Le projet est classé dans la catégorie environnementale II. La conception du projet intègre les préoccupations environnementales à plusieurs niveaux. D'abord au niveau de la sensibilisation des populations et des activités d'IEC. Les campagnes de sensibilisation et d'IEC comprendront des thèmes spécifiques pour l'environnement. Ces thèmes contribueront à changer le rapport des bénéficiaires à l'environnement. Ensuite au niveau des choix des sites en vue de la réalisation des ouvrages. Les choix seront effectués en évitant les sites qui présentent des risques d'atteinte à l'environnement. En outre, les travaux concernant la réalisation des ouvrages seront réalisés en respectant les critères environnementaux, notamment l'interdiction d'abattage d'arbres, de déviation de cours d'eau, ou de déplacement des populations. Les principaux effets positifs, sur les bénéficiaires et leur milieu, de la prise en compte des préoccupations environnementales dans le projet sont décrits ci-après : (i) les populations bénéficiaires seront mieux informées sur les aspects environnementaux et adopteront des comportements favorables à l'environnement ; (ii) la construction des puits et forages diminuera l'utilisation des cours d'eau naturels et leur pollution ; (iii) la réalisation des barrières végétales autour des infrastructures de base réhabilitées ou construites par le projet.

7.2 Cependant, comme indiqué dans la section n° 3.2 du rapport, le projet est susceptible d'entraîner quelques effets négatifs sur l'environnement, notamment l'utilisation accrue du bois pour la cuisson des aliments, à cause des cantines scolaires insérées dans les écoles à réhabiliter ou construire par le projet. Ces effets seront limités à la zone du projet, et des mesures d'atténuation, incluses dans les activités du projet, ont été prévues. Elles comprennent : (i) la sensibilisation sur les inconvénients de l'utilisation du bois pour la cuisson des aliments, (ii) l'apprentissage des techniques de cuisson des aliments à faible

consommation de bois, (iii) la sensibilisation sur les inconvénients et les conséquences des feux de bois, et (iv) l'apprentissage des techniques de préparation des champs alternatives à l'utilisation des feux de brousse.

### Parties prenantes

7.3 Les principaux bénéficiaires du projet sont les populations rurales démunies, particulièrement les paysans et les femmes. Ils ont été associés aux différentes phases d'instruction du projet. Mais d'autres groupes sont également parties prenantes du projet, notamment les responsables des CCD et CVD. Ils sont intégrés dans les activités du projet comme bénéficiaires des activités de renforcement des capacités. Les responsables des CCD et CVD seront formés dans l'identification et le suivi des actions d'auto-développement.

7.4 Le caractère prioritaire du projet a été vérifié lors des missions d'identification, de préparation et d'évaluation. Les mesures envisagées pour maintenir le caractère prioritaire du projet comprennent : (i) les activités de sensibilisation et d'IEC ; (ii) la participation des populations à la détermination des priorités de leurs localités dans le cadre de la réalisation des infrastructures ; (iii) la participation effective des populations au choix des sites destinés à la réalisation des ouvrages ; (iv) la sélection des ONG locales les plus représentatives parmi les partenaires du projet ; et (v) les rencontres périodiques qui seront organisées par les missions de la Banque avec les autorités nationales et locales.

### Analyse de la problématique de genre

7.5 Les problèmes de genre en RCA sont plus accentués que dans beaucoup d'autres pays en Afrique. Malgré les dispositions légales et réglementaires qui prônent l'égalité entre Hommes et Femmes, le statut et les conditions de vie des femmes en RCA sont encore marqués par de fortes disparités par rapport aux hommes. La représentation des femmes est très faible dans les sphères de décision de l'État et dans les principales administrations du pays. Sur les 30 membres du Gouvernement, on ne compte que 5 femmes. Par ailleurs, les femmes ne représentent que 10% des députés à l'Assemblée nationale et moins de 6% des maires du pays. Le taux de scolarisation des jeunes filles dans le primaire (44%) est plus faible que la moyenne nationale (56%) et le taux d'analphabétisme des adultes femmes (66,5%) représente près du double de celui des adultes hommes (35,2%). En outre, les femmes sont les principales victimes des violences conjugales et des violences liées aux conflits, dont les auteurs sont rarement poursuivis et punis. Le mariage précoce concerne plus de 26% des jeunes filles de 12 à 19 ans.

7.6 Le projet contribuera à corriger les disparités existantes, car les femmes font partie des bénéficiaires. Le projet aborde la question du genre d'abord en ciblant les femmes parmi les personnes à sensibiliser et à informer dans le cadre des activités d'IEC. En outre des quotas ont été prévus pour les femmes dans les formations locales et à l'étranger financées par le projet. Des ateliers d'information et de formation sur les questions de genre sont prévus dans le projet, dans le cadre des petites formations à la carte.

7.7 Les différentes actions en rapport avec le genre prévues dans le projet sont, pour la plupart, contenues dans la politique nationale de promotion de la femme et dans d'autres documents d'orientation tels que le DSRP. Les principaux indicateurs prévus pour suivre les questions de genre sont le nombre de formateurs formés à l'étranger, le nombre de cadres du secteur social recyclés, le nombre de techniciens et agents de développement communautaire



ou de développement rural recyclés, le nombre de cadres de l'administration formés en informatique, le nombre de jardinières d'enfants formées, le nombre d'agents de santé communautaires, d'assistantes sociales et d'infirmiers accoucheurs recyclés, et la diminution de la durée et de la pénibilité des tâches domestiques.

### Analyse sociale

7.8 La présentation du contexte social du pays, faite à la partie A des annexes techniques, a montré une situation particulièrement difficile, que le projet contribuera à améliorer dans sa zone d'intervention. Les améliorations attendues se feront à travers les campagnes de sensibilisation et d'IEC, et les travaux qui seront réalisés par le projet. Les campagnes de sensibilisation et d'IEC contribueront à mobiliser les populations autour de la problématique du VIH/SIDA, dont le taux de prévalence est de 6,3% chez les personnes de la tranche d'âge des 15-49 ans en RCA. Les thèmes qui seront débattus présenteront les menaces de la pandémie et les précautions à prendre pour l'éviter, et auront des effets positifs sur le taux de prévalence. Les thèmes aborderont également les autres fléaux en matière de santé que sont les maladies sexuellement transmissibles et les mesures à prendre pour les éviter, ou le paludisme et l'utilisation des moustiquaires imprégnés. En ce qui concerne les travaux, leur exécution offrira des opportunités d'emplois pour les populations dans les localités et injectera des liquidités non négligeables dans les économies locales qu'elles contribueront à dynamiser. Les ouvrages réalisés à l'issue de ces travaux permettront aux bénéficiaires d'améliorer leur état de santé, leur niveau d'instruction et l'assainissement de leur environnement.

### B8. Préparation et supervision du projet

8.1 Le calendrier de la préparation et de la supervision du projet se présente comme suit :

<u>Phases du cycle du projet :</u>	<u>Périodes :</u>	<u>Membres de l'équipe :</u>
Identification	Mai 2006	Socio-économiste/Expert en Santé
Préparation	Février 2008	Socio-économiste/Specialiste en micro finance Expert en genre
Evaluation	Août 2008	Socio-économiste/Specialiste en micro finance Expert en genre/Specialiste en acquisitions
Actualisation du rapport	Novembre 2008 Mars 2009	Socio-économiste
Négociation	Juin 2009	OSHD/FFCO/ORPU/GECL/Gouvernement
Approbation	22/07/2009	
Lancement	Nov. 2009	OSHD/CMFO/FFCO/ORPU/ Banque Mondiale/Gouvernement
Supervision	Mars 2010	OSHD/CMFO/Banque Mondiale/Gouvernement
Supervision	Novembre 2010	OSHD/CMFO/Banque Mondiale/Gouvernement
Supervision	Juin 2011	OSHD/CMFO/Banque Mondiale/Gouvernement
Supervision	Décembre 2011	OSHD/CMFO/Banque Mondiale/Gouvernement

Revue à mi-parcours	Mars 2012	OSHD/CMFO/ORPU/Banque Mondiale/GVT
Supervision	Décembre 2012	OSHD/CMFO/Banque Mondiale/Gouvernement
Supervision	Mai 2013	OSHD/CMFO/Banque Mondiale/Gouvernement
Supervision	Nov. 2013	OSHD/CMFO/Banque Mondiale/Gouvernement
Supervision	Mai 2014	OSHD/CMFO/Banque Mondiale/Gouvernement
Préparation du RAP du FAD	Oct. 2014	OSHD/CMFO/Banque Mondiale/Gouvernement
Clôture du projet	Déc. 2014	

8.2 Le processus participatif suivi pour la préparation du projet a impliqué toutes les parties prenantes. Des séances de travail ont été organisées avec le comité interministériel de préparation du projet, mis en place par le Gouvernement, ainsi qu'avec les autorités nationales et les ONG. L'équipe du projet a également échangé avec les responsables des principaux partenaires intervenant dans le secteur social en Centrafrique. Dans les localités de la zone d'intervention du projet, l'équipe du projet a rencontré les autorités locales, les bénéficiaires, et les ONG locales. Ces différents niveaux d'échanges et ces différents interlocuteurs ont permis à l'équipe de collecter les informations nécessaires à la rédaction du rapport du projet.

8.3 Le dispositif de suivi et évaluation du projet impliquera les différentes parties prenantes. Les partenaires d'exécution transmettront aux UER des rapports sur leurs activités respectives. Après avoir examiné les rapports, les UER les transmettront à l'UEC, qui à son tour les examinera et en fera la synthèse pour le Comité national de pilotage. Ensuite, les rapports seront transmis à la Banque (Bureau CMFO à Yaoundé et Siège à Tunis). Mais en dehors de l'analyse des informations transmises par les partenaires d'exécution, l'UEC effectuera son propre suivi sur le terrain. Elle effectuera à cet effet au moins une mission par semestre. Le projet élaborera et soumettra à la Banque, dans les 15 jours suivant la fin de chaque trimestre, les rapports d'activités trimestriels conformément au format de la Banque. Le nombre de rapports attendus est de 20. Les comptes-rendus des missions de suivi des activités du projet par l'UEC et les UER, incluant les aspects environnementaux et les questions liées au genre, seront annexés aux rapports. Le suivi des activités se fera aussi à travers les rapports annuels d'audit du projet. Le nombre de rapports d'audit attendu est de 5. Pendant la période d'exécution du projet, le FAD effectuera une mission de lancement, huit missions de supervision, une mission de revue à mi-parcours, et une mission de préparation du rapport d'achèvement. Ces missions seront effectuées conjointement avec la Banque Mondiale. Les experts Bureau CMFO participeront à ces missions et suivront la mise en œuvre des recommandations. A la fin du projet, le Gouvernement et la Banque prépareront conjointement le rapport d'achèvement du projet, suivant le format défini par le FAD.